

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

## Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

### ABONNEMENTS

SUISSE:	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
	30.—	15.25	7.75	2.70
ÉTRANGER:	49.—	25.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

215<sup>e</sup> année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

### ANNONCES

21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 ct. - Réclamations 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 65 ct.), Mortsuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., «ASSA» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

## La crise autrichienne s'éternise

Plus d'un mois s'est écoulé depuis les élections du 22 février en Autriche et ce pays n'a pas encore de gouvernement. Une crise ministérielle, surtout quand elle s'éternise, est toujours préjudiciable à une nation; et quand cet Etat est un petit Etat, quand il est comme l'Autriche placée à la limite du monde occidental, devant le Rideau de fer et soumis à l'occupation étrangère, cette situation apparaît plus grave encore.

Le chancelier Figl qui s'efforçait de mettre sur pied le nouveau gouvernement a dû passer la main après quatre semaines de tentatives infructueuses. M. Figl présidait depuis 1945 aux destinées de la République fédérale. Appartenant au parti populiste (chrétien-social), il passait pour un esprit conciliateur et modéré et, de fait, il s'est montré tel durant toute son activité gouvernementale, assumant la tâche lourde et délicate de diriger et de maintenir, contre vents et marées, au cours des années d'après-guerre la baraque de la coalition formée des représentants de son parti et des représentants sociaux-démocrates.

Au scrutin de février dernier, le parti populiste perdit des voix. Il en recueillit même un peu moins que le parti socialiste dans l'ensemble du pays. Mais il obtint toutefois dans la répartition des sièges un mandat de plus que ses adversaires. La majorité absolue dont il ne disposait déjà plus dans l'ancien parlement lui échappait définitivement. Et l'on pensait généralement que la seule solution gouvernementale possible pour l'Autriche serait la reconduction de la coalition sous la direction de cet homme modérateur qu'était M. Figl. De fait, le président de la République, le général Körner qui appartient au parti socialiste, confia donc de nouveau au chancelier maintenant démissionnaire, le soin de former le nouveau cabinet.

C'était compter sans la présence au parlement et dans le pays d'un petit parti aussi actif que remuant, les indépendants qui sont revenus une quinzaine au Conseil national et qui, en réalité, deviennent ainsi les arbitres de la situation politique, aucun des grands partis ne pouvant à lui seul assumer les responsabilités du pouvoir. C'était compter aussi sans les divergences de vues qui se sont fait jour parmi les populistes. L'aile droite du parti chrétien-social supportait assez mal depuis un certain temps la collaboration socialiste qui se révélait parfois comme étant une véritable tutelle, car les sociaux-démocrates ne transigeaient guère quant à l'application de leurs principes en matière de politique économique.

Pendant la campagne électorale, il s'est produit çà et là des alliances partielles entre populistes et indépendants. Et l'un de ceux qui auraient

patroné ces alliances aurait été, paraît-il, le président en titre et « l'homme fort » du parti chrétien-social, M. Raab, ancien collaborateur du malheureux chancelier Schuschnigg (persécuté par Hitler) et celui-là même que le président Körner vient de charger de la mission de constituer le gouvernement après l'échec de M. Figl.

Alliance inadmissible avec les anciens nazis, se sont écrits aussitôt les socialistes. Les choses ne sont pas si simples. Car si d'anciens éléments nazis et les communistes aussi d'ailleurs se sont efforcés effectivement de noyauter au début le mouvement des indépendants, ce groupe a taché par la suite de s'en débarrasser. Il reste pourtant un parti de droite, adversaire violent de l'étatisme socialiste.

Est-ce en raison des alliances électorales contractées par son parti que M. Figl, pendant qu'il cherchait à former le gouvernement, a été amené à demander aux socialistes d'admettre dans le cabinet de coalition la présence d'un ou deux indépendants? Quoi qu'il en soit, le veto social-démocrate a été formel et c'est ce qui a motivé le retrait du chancelier Figl. On voit mal aujourd'hui M. Raab, qui passe pour plus « dur » que son prédécesseur, obtenir de la gauche ce que ce dernier n'a pu obtenir, c'est-à-dire l'inclusion des indépendants dans la coalition. Le verra-t-on constituer alors un gouvernement populiste-indépendant et rejeter les socialistes dans l'opposition? De belles luttes seraient en perspective et l'Autriche n'aurait rien à y gagner, au moment surtout où, face à l'extérieur, elle doit présenter un front uni.

Mais si les populistes portent ainsi une part des responsabilités de la prolongation de la crise ministérielle, les socialistes en endossent l'autre, sans nul doute. Car leur entêtement à promouvoir une politique économique de rigoureux étatisme est la cause réelle de l'abandon de l'idée de collaboration, par certains populistes, lesquels sont hantés désormais par le modèle du chancelier Adenauer qui gouverne sans les socialistes dans la république fédérale voisine. Sans compter aussi que l'étatisme, comme le prouvent de trop nombreux exemples, a toujours été le premier pas dans la voie du totalitarisme de droite ou de gauche.

René BRACHET.

### Aucun progrès n'est réalisé

VIENNE, 25 (A.F.P.). — Après plus de trois heures et demie de pourparlers infructueux, les commissions des partis populistes et socialiste qui avaient repris hier matin sous la présidence du chancelier désigné M. Julius Raab, président du parti populiste, les conversations en vue de constituer le gouvernement, se sont séparées sans qu'aucun progrès ait été réalisé.

### Après les perquisitions et les arrestations de mardi

## Les masses ouvrières françaises n'ont pas suivi les appels à la grève lancés par le parti communiste

### L'autorité de la C.G.T. faiblit

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

Les appels au débrayage lancés par l'« Humanité » pour protester contre les perquisitions opérées au siège de la C.G.T. et l'arrestation de son rédacteur en chef et de deux leaders syndicalistes moscovites, ont été autant dire ignorés des masses ouvrières. Quelques grèves limitées ont malgré tout été enregistrées dans la « ceinture rouge » de Paris, dans les mines du Nord, dans les charbonnages du département du Tarn et chez les dockers du port

de Bordeaux. En aucun cas et d'aucune manière cependant, la réaction ouvrière ne s'est traduite par un de ces mouvements d'ensemble, d'ordre de la C.G.T. et de la presse communiste, qui paralysaient voici trois ans à peine l'activité économique du pays tout entier. On en déduira, et c'est là un phénomène qui ne surprendra pas les lecteurs de ce journal, que l'autorité de la centrale syndicale est en perte de vitesse.

Cet échec indubitable n'est pas seulement dû à la réticence des militants. Il découle également de l'efficacité de l'action gouvernementale qui, en décapitant l'appareil directeur cégétiste, a ainsi désorganisé tout son système d'agitation en chaîne. Il sied à ce propos de noter que depuis octobre dernier, trois grands chefs syndicaux d'obédience moscovite ont été réduits à l'impuissance, Alain Le Leap et Lucien Molino, tous deux secrétaires généraux de la C.G.T., actuellement incarcérés à la prison de Fresnes, et Benoît Frachon, autre secrétaire général, qui, échappant à la police, assure, dit-on, ses fonctions dans la clandestinité.

De plus, le retour en prison d'André Stiel, rédacteur en chef de l'« Humanité », prive le journal soviétique de langue française, de son meilleur collaborateur et peut-être même de son seul polémiste de talent. Ce sont là des résultats qui comptent.

M.-G. G.

(Lire la suite en dernières dépêches)

### La princesse Margaret fera-t-elle un voyage en Yougoslavie ?

« Aucune invitation formelle n'a été adressée par le maréchal Tito à la princesse Margaret pour la convier à visiter la Yougoslavie, mais il n'est nullement exclu qu'au cours de la conversation qui s'est échangée entre les commensaux royaux et le chef de l'Etat yougoslave, lorsqu'il a déjeuné le 17 mars au palais, une telle invitation n'ait été formulée en passant », a déclaré un porte-parole du palais de Buckingham interrogé sur les informations publiées par la presse londonienne du dimanche, se on lesquelles le maréchal aurait invité la princesse à faire un séjour en Yougoslavie.

« En tout état de cause, a fait ressortir le porte-parole, si la princesse était invitée formellement par le président, c'est de Belgrade, et non pas de Londres, que devrait venir la nouvelle. »

### LES DÉBATS AU CONSEIL NATIONAL

## Peu d'espoir pour le projet financier qui est voté à une seule voix de majorité

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Le public des tribunes a dû se faire, mercredi matin, une idée assez peu flatteuse du zèle de nos députés. Le nombre des fauteuils vides était impressionnant et plusieurs orateurs ont dû prononcer leur discours, pourtant peigné, frisé, ciselé, devant des trèves indifférentes ou bruyantes.

Il est vrai que le débat financier s'éternise, que la fatigue gagne l'assemblée et qu'on pourrait compter sur les doigts des deux mains les représentants du peuple qui croient encore au succès du projet en discussion.

La multitude des propositions d'amendement est elle-même un signe que le texte gouvernemental ne satisfait personne. Et, de guerre lasse, en présence de revendications contradictoires, une majorité résignée se reforme pour voter les dispositions défendues par M. Weber, battues en brèche de tout côté quelques instants auparavant.

**L'impôt de défense nationale**  
C'est ce qui s'est produit pour l'article qui règle dans ses lignes générales

l'impôt de défense nationale, qui sera, je le rappelle, progressif pour les personnes physiques.

Deux heures durant, les députés se sont chamaillés pour fixer où s'arrêterait la progression. Les socialistes ont fait cortège à la tribune pour déclarer que la seule et dernière chance de sauver du naufrage le navire gouvernemental était d'accepter leur taux maximum de 20 %. Un libéral genevois, M. de Senarclens, a défendu la proposition à ses propres yeux « ni très subtile ni très originale » de s'arrêter à 14 %, alors que le Conseil fédéral propose 15 % et les radicaux 12,5 %.

D'autre part, la gauche entend porter de 2000 fr. à 3000 fr. l'exonération de base, l'extrême-gauche s'enrichit et veut aller jusqu'à 5000 fr. tout en réclamant le rétablissement de l'impôt complémentaire sur la fortune.

**M. Weber livre combat à gauche et à droite**

Il faut rendre cette justice à M. Weber qu'il a combattu avec une égale énergie les propositions de ses amis politiques et celles des champions de la modération fiscale. Cette fois, la

Chambre l'a suivi sur ce chemin du milieu où la sagesse antique prétend que se tient la vertu. Sans doute la « tactique électorale » choisie par le président pour l'élimination des divers amendements a-t-elle servi le plan gouvernemental. En effet, lors d'un premier vote préliminaire, toute la gauche a fait bloc sur la proposition de Senarclens (14 %) afin d'enterrer la proposition radicale (12,5 %) qui fut ainsi repoussée par 122 voix contre 57. Puis, les radicaux battus se sont retrouvés avec la majorité de leurs vainqueurs, dans le second vote préliminaire, pour écarter par 119 voix contre 59 la proposition socialiste (20 %) au profit de la proposition du Conseil fédéral (15%).

Au vote définitif qui opposait le taux de 15 % à celui de 14 %, les socialistes ont rallié le camp de la majorité ce qui fait que le Conseil fédéral a obtenu gain de cause par 118 voix contre 56. C'est donc le maximum de 15 % qui est arrêté.

De même pour la déduction accordée à chaque contribuable la somme de 2000 fr. a été maintenue par 108 voix contre 60 à la proposition socialiste de la porter à 3000 fr. Quant à la proposition communiste (5000 fr.), elle a recueilli 7 suffrages.

Enfin, l'amendement présenté par l'extrême-gauche et qui tendait à réintroduire l'impôt complémentaire sur la fortune a été rejeté par 113 voix contre 8, la plupart des socialistes s'étant abstenus.

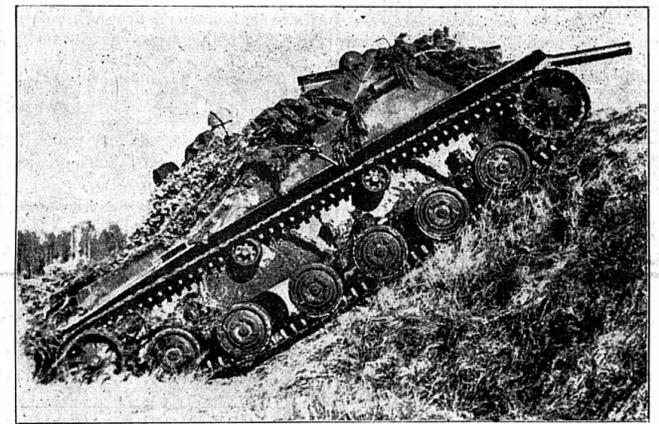
### Nouvelle controverse

Une nouvelle controverse s'élève à propos de la part qui doit être ristournée aux cantons sur le produit de l'impôt direct fédéral. Actuellement, les cantons reçoivent le 30 % de ce qu'encaisse la Confédération au titre de l'impôt de défense nationale. Le Conseil fédéral propose de réduire cette ristourne à 20 %. Il estime, en effet, que les finances de la plupart des cantons sont moins obérées que celles de l'Etat central, qu'en outre, en renonçant à imposer la fortune, la Confédération rend aux cantons une part de leur autonomie fiscale.

Cette proposition ne convient pas aux directeurs cantonaux des finances qui redoutent de devoir demander à leurs contribuables un effort supplémentaire si les cantons doivent renoncer aux tiers de ce qu'ils reçoivent jusqu'à présent sous forme de ristourne sur le produit de l'impôt de défense nationale. C'est pourquoi une minorité de radicaux genevois, demandant que le 25 % de ce que la Confédération prélèvera sous forme d'impôt direct soit restitué aux cantons, M. Perréard déclare qu'il est logique que les cantons se défendent du moment où la Confédération réduit leur substance imposable.

(Lire la suite en dernières dépêches)

### Les Suédois construisent des blindés



La Suède vient de construire un canon chenillé automateur dont les essais paraissent avoir été concluants. Voici une photographie de ce nouvel engin blindé dont les caractéristiques sont les suivantes : Hauteur, 1 m. 50 ; longueur, 5 mètres ; largeur, 2 mètres ; poids, 8 tonnes ; vitesse maximum, 50 kilomètres à l'heure.

### Courageuse expérience humaine dans le Nevada

## Neuf officiers américains (qui se trouvaient dans une tranchée, à 2500 mètres de la bombe) échappent à l'explosion atomique

YUCCA FLAT (Nevada), 25 (A.F.P.). — Protégés par une tranchée profonde de deux mètres cinquante, neuf officiers volontaires de l'armée américaine, qui se trouvaient à 2500 mètres de la tour métallique où l'explosion atomique de mardi matin a été déclenchée, ont échappé à la déflagration. Ils ont cependant été obligés de quitter rapidement leur abri, car le nuage radio-actif qui a suivi l'explosion les menaçait, le vent ayant changé de direction.

Les officiers ont tous déclaré qu'ils accepteraient de recommencer l'expérience, plus près du centre de déflagration, mais dans une tranchée plus profonde. Selon les experts atomistes, il serait possible à un être humain, caché dans une tranchée, d'échapper à une explosion atomique déclenchée à seulement 1500 mètres.

L'officier le plus haut en grade était

le lieutenant-colonel George S. Parish. Il a déclaré qu'au moment de l'explosion, la terre avait tremblé et que ses camarades et lui avaient entendu une détonation « semblable au bruit que feraient mille canons faisant feu en même temps ». La chaleur dégagée par l'engin atomique n'a pas incommodé les officiers au fond de leur tranchée.

**Les habitants d'un village menacés par le nuage radio-actif**

LAS VEGAS, 25 (A.F.P.). — La Commission de l'énergie atomique a donné l'ordre mercredi matin, aux 250 habitants du bourg de Lincoln Mines, situé à une soixantaine de kilomètres de Yucca Flat, de rester à l'intérieur de leurs maisons pendant le passage d'un nuage radio-actif formé par la dernière explosion atomique.

### Peu de temps avant de comparaître devant la Cour d'assises fribourgeoise

## L'assassin Louis Gavillet s'est suicidé dans sa cellule

Notre correspondant de Fribourg nous écrit :

Hier matin, de nombreuses personnes affluèrent vers Romont pour assister au procès pénal de Louis Gavillet, prévenu d'assassinat et d'incendie. Elles apprirent avec surprise que, vers 7 heures du matin, on avait découvert le criminel pendu dans sa cellule. Il avait utilisé une lanterne détachée d'un linge et avait confectionné un nœud coulant qu'il avait accroché au grillage de protection de la lampe électrique se trouvant au-dessus de la porte. Il avait disposé un banc au-dessous de lui et l'avait fait tomber d'un coup de pied lorsqu'il jugea le moment venu. La couverture de son lit était disposée devant la fenêtre pour éviter le bruit. Vers 3 h. 30, ses voisins de cellule avaient entendu un bruit insolite, mais n'y avaient pas donné de l'importance.

A 9 h. 15, le président de la cour d'assises, M. Joseph Kaelin, en présence des

deux autres juges, des jurés, du ministère public et des avocats, annonça officiellement le décès constaté par la préfecture. Il donna connaissance du procès-verbal dressé par le médecin et déclara l'action pénale éteinte par la mort de l'auteur des crimes.

Gavillet se trouvait dans les prisons de Romont, depuis plus de quinze jours. Il y avait été transféré de la Prison centrale de Fribourg, en vue de la cour d'assises. Son moral, selon le rapport des gardiens et de son avocat, ne paraissait nullement atteint.

Un de ces jours passés, il avait annoncé au gendarme Chappuis que la cour d'assises ne serait pas comme les autres et réserverait des surprises dignes du théâtre. Le gendarme n'avait pas pris au sérieux ces paroles qui s'expliquent tragiquement aujourd'hui.

Gavillet avait déjà par deux fois cherché à mettre fin à ses jours.

### L'INGÉNU VOUS PARLE...

### CERTITUDES

Jusqu'à fin mars 1903 — il y a donc juste cinquante ans — le Musée du Louvre avait entre beaucoup d'autres une certitude : celle de posséder la tiare en or massif du roi scythe Saitaphernès. La découverte d'une fabrique de faux objets d'art dans un coin de Montmartre devait en peu de temps réduire cette certitude en fumée. Après quelques rebondissement de l'affaire, il ne resta plus pour croire en l'authenticité de la fameuse coiffure que M. Salomon Reinach, peut-être parce qu'il avait contribué à son achat de ses propres deniers.

Il y a beaucoup de certitudes qui, depuis un demi-siècle, ont été remplacées par des points d'interrogation. Les physiciens de la belle époque, par exemple, croyaient encore à l'atome en lui attribuant son sens étymologique. En science, la doctrine des « lois de la nature » était en quelque sorte tabou. Au moyen de quelques axiomes fondamentaux, on devait arriver à tout comprendre et à tout expliquer.

Depuis lors, ce naïf orgueil humain en a pris un bon coup. Si la science a progressé quand même, c'est peut-être parce qu'elle a retrouvé l'humilité pascalienne entre l'infiniment grand et l'infiniment petit. Aux affirmations catégoriques des matérialistes du siècle précédent, Heisenberg a opposé son principe d'indétermination, Lecomte du Noüy sa théorie de l'antihésard, fondée sur le calcul des probabilités. Un hiatus s'est ouvert entre les mondes sus- et sous-atomiques. Nul n'a pu encore jeter un pont sur cet abîme, où la raison pourtant a plongé sans se perdre.

Reste-t-il des certitudes dans d'autres domaines de l'activité humaine? La pénicilline, saluée comme une panacée, est impuissante dans bien des cas et l'on n'ose trop encourager les tuberculeux à fonder trop d'espoirs sur le rimifon.

On vient de célébrer le soixantième anniversaire du grand savant Louis de Broglie, doublement prince, et par la naissance et par l'esprit. Or Louis de Broglie s'est fait une spécialité de l'étude de la lumière, sur la nature de laquelle il a émis une théorie nouvelle. Pourtant, dans son maître livre : « Matière et lumière », il lui échappe cet aveu : « Si l'on savait ce que c'est que la lumière, on serait bien avancé ». On pense au « Que sais-je ? » de Montaigne ou bien à la déclaration de Socrate : « Je ne sais qu'une chose, c'est que je ne sais rien. »

Des certitudes, on pourrait dire qu'aujourd'hui elles sont devenues le privilège des sots et le monopole des astrologues ou des tireurs de cartes. Mais les gens de bon sens ne font que sourire aux affirmations contradictoires qu'ils lisent au jour le jour dans la presse quotidienne.

Pourtant, voilà qu'à l'occasion de son soixantième anniversaire, on a édité pour le prince Louis de Broglie un volume d'hommages où, dans un commun élan d'admiration et de gratitude, se trouvent rassemblées des personnes dont les opinions politiques et religieuses sont diamétralement opposées. Mais que la table des matières d'un pareil livre puisse rapprocher les noms du communiste Joliot-Curie et du catholique Etienne Gilson, n'est-ce pas la certitude qu'au-dessus des passions qui font la faiblesse de l'homme subsistent toujours les hautes aspirations qui lui confèrent sa noblesse?

L'INGÉNU.

### Un nouveau Barbe-Bleue

LONDRES, 25 (Reuter). — La police londonienne a découvert mardi trois corps de femmes dans une alcôve murée et, jeudi, un quatrième cadavre sous un plancher.

La mort des trois premières femmes semble remonter à plusieurs mois, et celle du quatrième à quelques semaines seulement. On présume que l'une d'elles était la femme d'un nommé Christie que toute la police du Royaume-Uni recherche.

## Les funérailles nationales de la reine douairière Mary auront lieu mardi prochain

LONDRES, 25 (A.F.P.). — Les funérailles de la reine Mary auront lieu en la chapelle Saint-George, à Windsor,

mardi prochain, annonce-t-on officiellement. La cour portera le deuil pendant un mois.

### Le roi Baudouin assistera aux obsèques

BRUXELLES, 25 (Reuter). — La cour royale communique que le roi Baudouin assistera aux obsèques de la reine mère douairière d'Angleterre.

### Condolences de la Suisse

BERNE, 25. — Le président de la Confédération a envoyé un télégramme de condoléances à la Reine Elisabeth II à l'occasion du décès de la reine Mary.

### Hommage de M. Churchill à la reine Mary

LONDRES, 26 (A.F.P.). — S'adressant mercredi soir par radio à la nation britannique, M. Churchill a rendu hommage à la reine Mary. Il a dit notamment :

La reine Mary était aimée et réverée partout comme peut-être personne ne l'a été depuis la reine Victoria. Pendant six règnes, elle s'est déplacée parmi nous avec la prestance et la dignité qui, avec les années, ont fait d'elle une figure de distinction presque légendaire.

Elle est morte sachant que la couronne britannique s'appuie plus fermement sur l'affection du peuple et la volonté de la nation que dans les jours calmes de sa jeunesse où les titres et les privilèges avaient la première place dans la société,



La reine douairière Mary.

AVIS OFFICIELS



Etat de Neuchâtel
Vente de bois
L'Etat de Neuchâtel fera vendre par voie d'enchères publiques et aux conditions qui seront préalablement lues, le vendredi 27 mars, dès 14 h. 15, les bois suivants, situés dans la forêt cantonale de l'Éter Div. 27, environ :

50 stères hêtre
50 stères chêne
50 stères sapin et pin
300 fagots.
Vente au comptant.
Le rendez-vous est au château Jeanjaquet sur Cressier.
Saint-Blaise, le 23 mars 1953.
L'inspecteur des forêts du 1er arrondissement, J.-L. NAGEL.

IMMEUBLES

A vendre sur un passage très important du canton de Neuchâtel, un bon CAFÉ-RESTAURANT. Affaire de bon rendement. — Intermédiaire s'abstenir. Adresser offres écrites à O. S. 521 au bureau de la Feuille d'avis.

SAINT-AUBIN Neuchâtel

A VENDRE une magnifique

VILLA de MAÎTRE

comprenant : un appartement de cinq chambres, véranda, salle de bains, douche et deux W.C.; un appartement de six chambres, terrasse, salle de bains et deux W.C.; un appartement de quatre chambres et salle de bains; deux appartements de trois chambres et salle de bains; un appartement de deux chambres et salle de bains, garage pour deux autos. Chauffage mazout, 10,700 m² de terrain de vignes; toutes dépendances. Prière de faire offres sous chiffres P 10343 N à Publicitas S.A., la Chaux-de-Fonds.

immeuble locatif

comprenant dix appartements-studios d'une pièce, appartement pour le concierge, garages, tout confort. Nécessaire pour traiter : 50,000 fr. Rapport de la mise de fonds 7 1/2 %. S'adresser : Bureau A. Duvoisin, architecte, à Yverdon.

ENCHÈRES

ENCHÈRES PUBLIQUES

de bétail et matériel agricole à Malvilliers

Pour cause de cessation de culture, M. F. Furrer, agriculteur, à Malvilliers, fera vendre par voie d'enchères publiques, à son domicile, le lundi 30 mars 1953, dès 10 heures précises, le matériel et bétail ci-après :

Matériel : trois chars à pont dont un à pneus, une brecette avec cage, une grosse glisse, une faucheuse, un rateau-fane, une rateleuse, un coupe-racines, un coupe-paille, un van avec caisse, une meule, une balance, force 300 kg., un semoir Aebi, un semoir à treille, une charrette Ott No 2, une herse, une houe, une herse à prairie, deux harnais, bâches, couvertures, clochettes, chamonix, un eric, un réchaud à lessive et quantité d'autres objets dont le détail est supprimé. Bétail : sept vaches portantes pour différentes époques, une génisse de 2 ans, deux veaux d'élevage, un cheval de 9 ans, une pouliche de 3 ans.

BÉTAIL INDEMNÉ DE TUBERCULOSE Paiement comptant. Cernier, le 16 mars 1953 Le Greffier du Tribunal : A. Duvanel.

A LOUER

ÉCHANGE

Appartement moderne de trois pièces, ancien loyer, jardin, quartier est, très bien situé, serait échangé contre un appartement de quatre à six pièces moderne ou ancien (éventuellement maison familiale) en ville ou région Hauterive-Marn. — Adresser offres écrites à Y. U. 522 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES

Grande chambre non meublée. — Convendrait aussi pour bureau. Téléphone 51926, Treille 3, 2me étage.

Pour le 1er avril, une chambre à deux lits, à personnes sérieuses. — Beaux-Arts 5, rez-de-chaussée.

A louer immédiatement, aux Fahys, trois mansardes à l'usage de garde-meubles. S'adresser : Etude Wavre, notaires. Tél. 51063.

A louer grande chambre Avenue du 1er-Mars No 8, 1er étage.

Jolie chambre tout confort. Manège 4, 3me à gauche.

Terrain à bâtir

à vendre, à la Béroche, 7000 m² de terrain à 300 m. du lac. Vue imprenable. Pour traiter, s'adresser à R. Béguin, à Gorgier.

On cherche à acheter, à Neuchâtel ou dans les environs, une maison de deux ou trois appartements. Commerces : épicerie, primeurs, tabacs. — Faire offres à Fiduciaire Evard et fils, Fleurier. — Tél. 91554.

BELLE VILLA

à vendre ou à louer à Saint-Aubin (Neuchâtel), comprenant plusieurs chambres, avec confort. Facile à transformer en deux ou trois appartements. Vue imprenable sur le lac et les Alpes. Grand jardin et verger. Adresser offres écrites à T. E. 510 au bureau de la Feuille d'avis.

NEUCHÂTEL

ouest, villa 1951, à vendre, trois logements, grand confort, 901 m², vue, 91,000 fr. Facilités de paiement. Agence Despont, Ruchonnet No 41, Lausanne.

On cherche à acheter un terrain à bâtir. Faire offres détaillées à M. E. Pagan, entrepreneur, faubourg de la Gare 13, Neuchâtel.

Appartement

de trois à quatre pièces, avec ou sans confort, est cherché pour tout de suite ou pour époque à convenir. — Adresser offres écrites à J. X. 515 au bureau de la Feuille d'avis.

Appartement

de trois chambres est cherché par un ménage de deux personnes. — Adresser offres écrites à U. D. 517 au bureau de la Feuille d'avis.

Commerçant cherche pour l'automne 1953, un appartement de cinq à six pièces

en ville. Adresser offres écrites à L. C. 520 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer pour époque à convenir un appartement de trois ou quatre chambres. Mme Ed. Bourquin-Ribaux, Côte 81.

Ménage sans enfant cherche un appartement de deux ou trois pièces sur territoire communal. Adresser offres écrites à F. S. 498 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

Sommelières et débutantes sommelières sont demandées par le Bureau de placement Le Rapide, 1er-Mars 6. — Tél. 52512.

On cherche une jeune fille présentant bien comme sommelière. Débutante serait mise au courant. Tél. 91441.

Jeune homme, libre entre ses heures d'école, est cherché comme commissionnaire. Se présenter à la droguerie G. Perrin, place Furry, entre 11 et 12 h. ou entre 17 et 18 heures.

Jeune homme hors des écoles, est cherché par une droguerie de la ville, pour travaux de magasinage et livraisons. Ecrire en indiquant références et prétentions de salaire, case postale 23409 poste principale, Neuchâtel.

FILLE DE CUISINE est demandée pour date à convenir. Tél. 51295.

Restaurant du Val-de-Ruz cherche une employée de maison. Entrée immédiate. Italienne acceptée. Bon salaire. Faire offres à René Matthey, restaurant, Villiers. Tél. 71403.

On cherche pour le début d'avril un jeune homme sachant traire ou vacher. Bons soins et bons gages. S'adresser à M. Miéville, ferme de Châtillon, Bevaix. Tél. 6275.

On demande une jeune fille d'office. Entrée tout de suite. Offres avec prétentions de salaire à Clinique Bellevue, Yverdon.

Hôtel-Pension cherche cuisinière ou cuisinier. Adresser offres écrites à S. V. 523 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche une lessiveuse un jour par semaine. — Adresser offres écrites à H. M. 524 au bureau de la Feuille d'avis.

Charretier. On cherche un bon charretier pour entrée immédiate. Nourri, logé. Faire offres à Louis Stauffer, Crètes 120, la Chaux-de-Fonds. Téléphone (039) 24565.

JEUNE FILLE sachant repasser, est demandée pour le ménage. Mme Sals, café-restaurant du Vausseyon. Téléphone 51472.

On cherche pour tout de suite un domestique de campagne sachant traire et si possible conduire un tracteur. Adresser offres écrites à U. B. 507 au bureau de la Feuille d'avis.

Grand restaurant de la ville cherche sommelier (sommelière) extra pour la saison d'été. — Prière de faire offres avec références sous H. A. 465 au bureau de la Feuille d'avis.

Commissionnaire. Maison de la place demandée pour le 15 avril, un jeune homme en qualité de garçon de courses. Se présenter à la maison Antoine, fleuriste, Concert 6.

Pour lingères qui travaillent soigneusement, du

travail à domicile

soit ourler des essuie-mains et des draps de lit en grande quantité. Se présenter de 11 à 12 h. à la maison UNITEX S. A., 19, avenue de la Gare, Neuchâtel.



Nous avons une place stable de

mécanicien faiseur d'étampes

à repourvoir. Travail varié et intéressant. Le postulant qui devrait avoir quelques années de pratique et qui serait disposé à venir se fixer à Yverdon, peut faire ses offres ou se présenter au bureau du personnel Paillard S.A., à Yverdon.

Débutant(e)

pour travail de bureau facile, échantillonnage, etc., serait engagé(e) tout de suite ou pour date à convenir. Se présenter de 11 à 12 h. ou 17 à 18 h. à la maison UNITEX S.A., 19, avenue de la Gare, Neuchâtel.

Importante maison de commerce cherche un jeune

magasinier - aide-chauffeur

en possession du permis de conduire pour camion lourd, bonne instruction générale. Offres détaillées avec curriculum vitae, photographie, copies de certificats, références et prétentions de salaire à adresser sous chiffres W. N. 483 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche une SOMMELIÈRE et une

FILLE DE SALLE

pour la saison d'été. Entrée immédiate. Tél. 78115.

Importante entreprise industrielle de la région de Neuchâtel engagerait un

électricien qualifié

pour ses installations. Nous cherchons une personne capable, consciencieuse, faisant preuve d'initiative. Les intéressés voudront bien nous soumettre leurs offres, avec curriculum vitae, copies de certificats, références et photographie sous chiffres P. 2645 N. à Publicitas, Neuchâtel.

Bureau de la ville engagerait jeune homme de 15 à 17 ans comme

commissionnaire

et pour différents petits travaux de bureau. Possibilités d'avancement. Entrée tout de suite ou à convenir. Offres manuscrites en indiquant références sous chiffres P. 2615 N., à Publicitas, Neuchâtel.

Fabrique d'horlogerie du Jura neuchâtelois engagerait tout de suite ou pour époque à convenir :

deux employées sténodactylos

habiles et consciencieuses, connaissant tous les travaux de bureau, dont une pour la correspondance française et une pour la correspondance anglaise, française et éventuellement allemande. Contrat minimum de deux ans. Prière d'adresser offres avec curriculum vitae, prétentions, photographie, date d'entrée, sous chiffres P. 2513 N. à Publicitas, Neuchâtel.

Nous engageons pour le 15 avril ou le 1er mai prochain une

employée de bureau

ayant une bonne formation commerciale et travaillant proprement. Bonne sténodactylo en français et allemand, possédant si possible aussi la langue anglaise. Offres manuscrites indiquant les prétentions de salaire avec photographie et certificats sous chiffres X. B. 519 au bureau de la Feuille d'avis.

GÉRANT

sérieux, capable de diriger une douzaine de personnes et de tenir une comptabilité, est cherché par une entreprise nouvelle sur la place de Neuchâtel. — Adresser offres manuscrites à L. B. 478 au bureau de la Feuille d'avis.

Pharmacie de la ville cherche pour début de juillet un

commissionnaire

pour remplacement de cinq mois. Adresser offres écrites à Z. K. 529 au bureau de la Feuille d'avis.

Urgent

Affaire de bonneterie avec vente de machines, à Lausanne, cherche un

directeur intéressé

disposant d'un capital d'au moins 20,000 fr. S'adresser à Charles Wuthier, notaire, à Cernier (Neuchâtel).

DEMANDES D'EMPLOIS

Technicien-architecte

se chargerait de l'exécution de devis, soumissions, plans, etc. Ecrire sous chiffres P. N. 6957 L., à Publicitas, Lausanne.

Suisse allemand, 24 ans, ayant permis de conduire Cat. A.B.D. cherche place de

chauffeur de camion

à Neuchâtel ou aux environs de préférence. Date d'entrée selon entente. Adresser offres à T. C. 463 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille catholique, possédant baccalauréat commercial cherche emploi dans un commerce, chez médecin ou dentiste ou éventuellement auprès d'enfants pour se perfectionner dans la langue française. Vie de famille désirée. — Entrée : 1er mai. Offres à Agnès Knisel, Gasthof Sonne, Inwil (Lucerne). Pour de plus amples renseignements, Tél. (021) 93938.

Menusier travailleur, cherche place à Neuchâtel. Entrée immédiate. Adresser offres à Werner Lüthy, Portes-Rouges 79.

VENDEUSE

jeune et robuste, Suissesse allemande, bonnes connaissances de la langue française et des branches alimentation-mercerie, cherche emploi à Neuchâtel ou environs. Ecrire à Léo Eterlin-Stenz, Seetalstrasse, Muri (Argovie).

Sommelière

présentant bien, capable et honnête, cherche place à Neuchâtel ou aux environs. Adresser offres écrites à C. S. 531 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE

Suissesse allemande de 16 ans, cherche place dans famille avec enfants à Neuchâtel. S'adresser à famille Fuhrer-Jaggi-Schlegel, Adelboden.

Jeune Autrichienne de 25 ans cherche en Suisse romande une place de

sommelière-débutante

Date d'entrée : 15 avril. Adresser offres jusqu'au 1er avril à Emmi Reichmann, Rössli, Neukirch-Egnach. Passé cette date, Heckenweg 39, Klagenfurt Kärnten, Autriche.

ITALIEN

Agé de 18 ans, se trouvant encore en Italie, cherche n'importe quel travail. Pour renseignements s'adresser à Saracino Vito, chez M. P. Cholet, Bussy sur Valangin.

Je cherche, en Suisse romande, pour ma

JEUNE FILLE

(16 ans) une place de serveuse et aide de ménage dans une bonne boulangerie-pâtisserie où elle aura l'occasion de bien apprendre le français. Je désire un traitement familial. — Jakob Stelner, boulangerie-pâtisserie, Weihersteig 1, Zurich 37.

PERSONNE de toute confiance, sachant bien cuisiner, cherche place dans une famille, à Neuchâtel, ou journées de repassage et travaux ménagers. Adresser offres écrites à P. B. 391 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme, fort et actif, cherche place comme

chauffeur-manoœuvre

dans un dépôt, un commerce ou autre. Parle français-allemand. Entrée à convenir. Adresser offres écrites à C. M. 512 au bureau de la Feuille d'avis.

Suisse allemande

16 ans, cherche place une bonne famille de langue française où elle aurait l'occasion d'apprendre les travaux de ménage et s'occuper des enfants. S'adresser à Mile M. Zuttel, Gibraltar 20, Neuchâtel.

Sommelière

connaissant bien le service cherche place pour le 1er ou le 15 avril dans un établissement où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. Adresser offres écrites jusqu'au 30 mars à Mathilde Golob, restaurant «Rössli», Neukirch-Egnach, Thurgovie.

Etudiante anglaise

(19 ans) désire un travail au pair dès le 15 août pour sept semaines environ. Pour tous renseignements, s'adresser à M. Georges Borel, Parcs 2.

A VENDRE

Moto « B. C. A. » 125 cm³, en bon état. — Prix intéressant. Téléphone 55286.

Pour cause de double emploi, à vendre

« D. K. W. » « Meisterklasse »

modèle 1953, carrosserie verte, avec housses (roulé 5000 km.) encore sous garantie. Occasion exceptionnelle. A enlever tout de suite. Faire offres écrites à M. A. 518 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre

voiture « Opel-Olympia » 1949

en parfait état de marche et d'entretien. Adresser offres écrites à P. X. 525 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre

« Topolino »

en parfait état de marche, révisé, factures à disposition, 1250 fr. R. Waser, garage du Seyon. — Tél. 51628.

5000 bouteilles

neuchâteloises à vendre, à 20 c., rendues à domicile. G. Luccarini, Colline No 8, Genève. Tél. (022) 59307.

A vendre

« TAUNUS »

1950, 6 CV (25,000 km.), voiture impeccable, très soignée, chauffage, dégivreur. Tél. (024) 22324, pendant les heures de travail.

A vendre deux

lits complets

moyen, une et deux places. S'adresser de 10 à 16 heures, Fahys 15, rez-de-chaussée, à droite.

LUSTRE

en fer forgé, globe, occasion et service argenté avec plateau, à vendre. — Tél. 56889.

A vendre faute d'emploi un

vélo d'homme

trois vitesses, à l'état de neuf. Prix : 180 fr. Téléphone 82144.

A vendre une

machine à laver

en culvre, fonctionnant à l'eau, marque B.S.Z., en parfait état de marche. S'adresser à W. G., Poudrières 25, 1er, à droite. Tél. 53515.

A vendre

une armoire deux portes, démontable, deux tableaux (peinture), un fer à repasser électrique, deux paires de souliers No 40 pour dames, une paire de chaussures et une paire noire. S'adresser à J. Wagnon, Portes-Rouges 115, Neuchâtel, le soir après 18 heures.

Belles occasions

A vendre pour cause de départ, un poste de R.A.D.I.O., marque « Sondyna » et un

vélo

pour homme, marque anglaise, avec trois vitesses. Tél. 51317.

Vélo de dame

(superbe occasion), neuf, trois vitesses, garantie, à vendre tout de suite. — S'adresser : Sablons 49, 1er étage.

Deux belles occasions, bon

PIANO

de 1re marque, complètement système à piston, à vendre 380 fr., rendu sur place avec bulletin de garantie et un superbe piano moderne, conservé à l'état de neuf. Prix avantageux. Mme R. Visoni, professeur, Parc No 12. Tél. (039) 23945, la Chaux-de-Fonds.

« VW » luxe

de couleur noire, avec housses, belle occasion, à vendre. — S'adresser : C. Robert, Pesoux. Téléphone 81145.

Colt à vendre

carabine à magasin tubulaire, système à piston, cal. 32, douze coups, en excellent état. Convient pour collectionneur. Tél. 54166 entre 19 et 20 heures.

A vendre de 1re main,

« Renault » 4 CV

modèle 1952 de luxe ayant roulé 12,000 km. vendre. — S'adresser : C. Robert, Pesoux. Téléphone 81145.

DEM. A ACHETER

Je serais acheteur d'un studio (si possible avec bibliothèque), ainsi que d'un pupitre avec bibliothèque assortie. — Faire offres détaillées avec prix sous E. G. 528 au bureau de la Feuille d'avis.

Rucher pavillon

Je cherche à acheter un rucher (D.B.) pour un minimum de douze ruches. Adresser offres écrites à C. N. 530 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche

Icones selesteae Fungorum

de P. Konrad et A. Maublanck. — Adresser offres écrites à S. F. 275 au bureau de la Feuille d'avis.

PERDUS - TROUVÉS

Perdu deux clefs

dans un trousseau en cuir, région : Corcelles, Auvier, Colombier. — Prière de les rapporter contre récompense au bureau communal, Auvier.

PROF. MÉDICALES

Dr A. Borel CERNIER

ABSENT AUJOURD'HUI

APPRENTISSAGES

APPRENTIE VENDEUSE

serait engagée par un commerce d'alimentation. Durée d'apprentissage : deux ans. La préférence sera donnée à une jeune fille sérieuse, intelligente et habitant si possible la ville. Offres écrites sous chiffres Y. M. 475 au bureau de la Feuille d'avis.

Bureau d'assurance cherche pour date à convenir une

apprentie de bureau

Faire offres sous chiffres AS 60.202 N. à Annonces Suisses S.A., Neuchâtel avec certificats scolaires et photographie.

SENTINELLES DANS LA NUIT (NACHTWACHE) Ce soir à 20 h. 30 STUDIO Location ouverte dès 14 h. Tél. 53000. Prix des places habituels Fr. 1., 1.70, 2.20, 2.40, 2.70, 3.—

REMERCIEMENTS

Profondément touchée par les nombreux témoignages d'affection et de sympathie et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Madame Emma GACCON-GUYAZ exprime sa vive reconnaissance à tous ceux qui ont visité leur chère disparue pendant sa maladie et entouré la famille dans ces jours de pénible séparation.

Un merci tout spécial pour les envois de fleurs. Fleurier, le 23 mars 1953.

Monsieur et Madame Henri HUMBERT-DROZ et leurs filles ; Madame et Monsieur Pierre-Ernest MEYSTRE, profondément reconnaissants de la sympathie dont ils furent entourés à l'occasion de leur grand deuil, expriment à toutes les personnes qui y ont pris part, leurs très sincères remerciements.

Auvier et Neuchâtel, mars 1953.



**INTRODUCTION AUTOMATIQUE  
DU PAPIER**

un des avantages de la nouvelle TORPEDO SUPER 8. Son fonctionnement facile et sûr vient couronner une réalisation parfaite.

Représentant exclusif :

MACHINES **Reymond** Saint-Honoré 9

Tél. 5 44 66

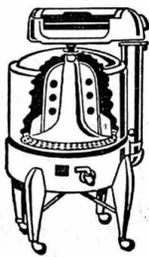
**Torpedo**

DEMONSTRATION - REPRISE DE VOTRE ANCIENNE MACHINE

Dans chaque maison  
Dans chaque cuisine une

**Miele**

Miele 155



...la qualité  
qui s'impose

Miele 75



Nous, les clientes,  
nous voulons :

**Pas de révolution dans la méthode**

La plus ancienne fabrique de machine à laver a créé pour vous la nouvelle « Miele », pour la buanderie le No 155, pour la cuisine le No 75 avec ou sans cuisson du linge, avec ou sans essoreuse. C'est la machine dont la conception tend AVANT TOUT à laver dans la perfection et le respect tout votre linge.

**Machine avec cuve en cuivre chromée  
ou émaillée depuis 450 fr.**

Demandez des prospectus ou une démonstration à la seule maison spécialisée ne s'occupant que de machines à laver avec installation complète pour la révision. (Ne vend pas de marque américaine.)

**Chs. Waag - Neuchâtel**

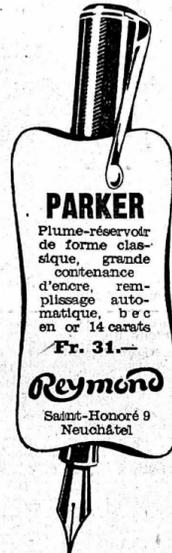
Manège 4 - Téléphone 5 29 14

**UN TRÈS JOLI TROUSSEAU**

en vitrine

**KUFFER & SCOTT**

la maison du trousseau  
NEUCHÂTEL



**PARKER**

Plume-réservoir de forme classique, grande contenance d'encre, remplissage automatique, bec en or 14 carats

Fr. 31.-

**Reymond**

Saint-Honoré 9  
Neuchâtel

LES  
**PAPIERS PEINTS**

s'achètent de préférence chez le spécialiste, avec présentation au rouleau

Papiers-peints modernes et papiers pour meubles anciens

**M. THOMET**

ECLUSE 15 NEUCHÂTEL

Mesdames, pour un bon

**CORSET**

sur mesure, une ceinture de qualité

adressez-vous à la corsetière diplômée  
Reçoit tous les après-midi  
B. MORANDI - Côte 47 - Tél. 5 22 08

A vendre un superbe

**CANOT À MOTEUR**

hors-bord 22.5 CV, à l'état de neuf. Bateau ponté avec glaces, volant de direction et commandes au tableau, installation électrique, bâche et tout le matériel. A disposition pour visiter ou photographier. Offres sous chiffres P 2647 N à Publicitas, Neuchâtel ou Tél. (038) 8 10 56, midi ou soir.



**Fr. 32.80**

semelle de caoutchouc  
cuir brun  
fermeture à boucle

**J. KURTH S.A.**

NEUCHÂTEL

Société coopérative de  
**Consommation**

**Sirop de framboise**

pur jus de fruits  
3,25 le l. s/v.

ristourne à déduire

**Sirop de cassis**

pur jus de fruits  
3,25 le l. s/v.

ristourne à déduire

**Framboises au jus**

1.90 la boîte ½ l.  
1.15 la boîte ¼ l.

ristourne à déduire



Incomparable!

**FIANCÉS!** En vous adressant directement à la fabrique, vous réaliserez de sérieuses économies. Nos mobiliers garantis 20 ans vous donneront entière satisfaction. — Demandez notre catalogue illustré. — Livraison franco domicile.

**Bischof & Bugnard**  
TEL (029) 3.15.54 BROC (ST. FRIBOURG)

Représentant : Jean-Pierre Roth, à Fontaines (Neuchâtel) - Tél. 7 13 64

A vendre quatre

**PNEUS**

500x16, à l'état de neuf. Maurice Berthoud, Colombier.

A vendre un beau

**fumier de bovin**

sur route cantonale, à port de camion. Téléphone 9 12 60.



**Baillod & Co**  
Neuchâtel

Tous les jours  
**Filets de perche**

**LEHNHERR FRÈRES**

**NOUVEAU ATTENTION**

Fiancés, amateurs de meubles, ne manquez pas d'admirer notre splendide exposition de mobiliers complets dans nos magasins rues Saint-Maurice, Saint-Honoré et faubourg de l'Hôpital 11. Le spécialiste des beaux ensembles vous invite à visiter ses 6 étages d'exposition

Meubles G. Meyer



**Baillod & Co**  
Neuchâtel

Magasins Meier

**Vos articles de PAQUES**

avec les timbres d'escompte  
**PENSEZ-Y!**



**Pousse-pousse**  
blanc, en bon état, à vendre. Tél. 6 52 71.

**CABRI**

Ire qualité  
entier et au détail

**LEHNHERR FRÈRES**

Grand assortiment de  
**VOITURES D'ENFANTS**

Nouveauté  
**WISA-GLORIA**

**Voitures combinées Charrettes**

Wisa-Gloria - Royal-Eka

Toutes réparations

**BIEDERMANN**

spécialiste

NEUCHÂTEL

A VENDRE

**coque de canot-moteur**

un moteur hors-bord « Johnson », neuf, 18 CV, non rodé, un vélo d'homme révisé. Paiement comptant ou contre garantie. Offres sous chiffres P. R. 446 au bureau de la Feuille d'avis.

**La veste de daim**



chez le spécialiste

**Jacques Jutzeler & Co**  
CUIRS  
BY PARIS

Rue de l'Hôpital 8 - Neuchâtel

Mieux vêtus par

**ELITE**

...et pas cher du tout!

Comme la nature, vous aspirez à changer de parure. Parmi un choix grandiose de vêtements PURE LAINE, bien coupés, au fini impeccable, vous aurez plaisir à faire votre choix à ELITE, qui ne gâtera pas votre joie d'être bien habillé par le regret d'une dépense trop lourde!

**NOS COMPLETS**

peignés en pure laine, dessins et coloris en vogue, coupe moderne d'inspiration italienne ou classique modernisée,

198.- 178.- 158.- 138.-

et jusqu'à 268.-

**NOS VESTONS DE SPORT.**

pour ensembles combinés, Prince de Galles, pied de poule, homespun, Harris tweed, en partie original anglais, 100 % laine,

128.- 108.- 98.- 78.- 59.-

**NOS PANTALONS**

pour assortir, en flanelle ou peigné, gabardine, fresco, 100 % laine,

78.- 68.- 55.- 38.- 29<sup>50</sup>

**NOS MANTEAUX DE PLUIE**

en popeline ou gabardine pur coton, façon raglan ou trench, nuances mode,

138.- 118.- 98.- 78.- 58.-

Toute comparaison vous conduira à

**ELITE**

4, Temple-Neuf  
Centre-ville

Nos 7 vitrines sont  
toujours intéressantes



Pour ceux qui aiment le fromage doux

Fromages HEIDI avec chèque Silva



**Chemises Cravates**

MARS OUVRE LA SAISON

Des coupes nouvelles  
Des tissus inédits  
Des coloris spéciaux  
La chemise évolue...

avec col attaché, coloris unis, depuis **18.50**

A l'avant-garde

**Guye-Prêtre**

NEUCHÂTEL

Les costumes Frey ne veulent pas frapper,

mais plaire...



**frey**  
VÊTEMENTS

Neuchâtel, 2, Faubourg du Lac

ce ne sont pas des acteurs, mais des camarades  
Des camarades sur lesquels on peut compter —  
pendant des années! Nous ne pouvons jamais nous cacher  
derrière un fournisseur quelconque, car nous fabriquons nous-même  
et notre nom répond de notre travail: de chaque costume  
et de chaque pantalon, de chaque point et de chaque couture!  
Que vous achetiez un vêtement Frey à 184.—, 225.— ou à 139.—  
seulement, nous en répondons et nous portons garants  
qu'il ne séduit pas seulement par son aspect,  
mais qu'il tient aussi ses promesses au porter

L'adresse pour  
réussir une  
fondue sans  
trop dépenser  
Magasins  
MEIER



Pour tous usages

**Baillod &**  
Neuchâtel



**Alliances & Charlet**  
HORLOGERIE  
BIJOUTERIE  
(sous le Théâtre)  
NEUCHÂTEL

**TOILE CIRÉE**  
en 100 cm. de large  
depuis 3 fr. 90 le mètre  
et pour vos rayons,  
en 45 cm. de large  
1 fr. 90 et 2 fr. 50 le m.

**Au Gagne-Petit**  
Mlle M. Loch — Seyon 24a  
Tél. 5 24 38 — Neuchâtel

**LOTÉRIE ROMANDE**



Neuchâtel, Faubourg du Lac 2, Chèques postaux IV. 2002

**Chambres à coucher modernes**

toutes teintes, neuves de fabrique,  
comprenant 2 lits, 2 tables de nuit,  
1 coiffeuse, 1 armoire  
3 portes depuis **Fr. 850.—**  
Choix immense, plus de 70 chambres  
à manger, chambres à coucher et  
studios en stock. Livraison franco,  
10 ans de garantie. Aussi, rien d'étonnant  
que même de Genève, Bâle,  
Berne, Lausanne, etc., les fiancés  
viennent acheter leur ameublement  
directement à la maison

**Ameublements Odac Fantl & Co**

Couvret - Tél. 9 22 21

**Lapins en chocolat —  
Œufs en chocolat —**

des meilleures  
marques —  
toutes grandeurs

**Œufs nougat**

une spécialité  
de la maison

**Sujets divers**

en massepain  
et petits articles pour  
enfants, au détail, petits  
œufs acidulés au  
rhum, kirsch  
— 5% T.S.E.N. & J.  
Boîtes de fondants  
pralinés  
de 125 gr. à 1 kg.  
escompte spécial de  
10%.

Epicerie Zimmermann S. A.

**CHRONIQUE RÉGIONALE**

**VAL-DE-RUZ**

**FONTAINES**

**Soirée des gymnastes**

(c) La Société fédérale de gymnastique, section de Fontaines, vient d'inscrire une nouvelle réussite à son palmarès. C'est celle de sa soirée annuelle donnée samedi à la halle.

Sous le titre prometteur « Le cirque au village », moniteur, dirigeants et membres dévoués surent monter une revue de fantaisie et de variétés de dix-sept numéros. Emprisonnés-nous de dire qu'elle rallia tous les suffrages et qu'elle plut au nombreux public autant par la nouveauté et la diversité des productions que par l'entrain et l'humour avec lesquels elles furent rendues. D'ailleurs, tout était fait pour donner l'impression du cirque: présentateur et bonimenteur au bagout intarissable (M. Maurice Rey), orchestre, chants, ballets, danses, numéros de force ou de gymnastique. Nous nous en voudrions de ne pas mentionner spécialement deux jeunes et gracieuses danseuses étoilées, Gilberte et Josiane Tinturier, de Neuchâtel.

**Assemblée de paroisse**

(c) A l'issue du culte de dimanche, les membres du foyer paroissial de Fontaines étaient convoqués en assemblée annuelle de paroisse. C'est ainsi qu'ils entendirent les communications habituelles, rapport d'église et rapports financiers. Cependant, cette assemblée revêtait une importance particulière. Notre pasteur, M. Paul Colin, atteint par la limite d'âge, va prendre sa retraite en juillet prochain. En vue de l'élection qui doit désigner son successeur, une liste de cinq noms fut soumise à l'examen. Or, comme notre paroisse compte deux foyers (Fontaines et les Hauts-Geneveys), toute latitude fut laissée à notre Conseil de paroisse pour élaborer une liste restreinte de candidats, liste donnant satisfaction aux deux foyers.

**CHEZARD-SAINTE-MARTIN**

**Concert de la société de musique l'«Ouvrière»**

(c) Un nombreux public était accouru à la halle de gymnastique, samedi soir, pour assister au concert annuel de la société de musique « l'Ouvrière ».

Grâce à sa parfaite connaissance du métier, M. Marcel Guibelin, directeur, a su donner à la fanfare un esprit de cohésion, une unité remarquable. Avec des moyens réduits, M. Guibelin a le mérite d'avoir élevé la fanfare au sommet où elle rayonne aujourd'hui. En effet, le programme, d'un coloris admirable, a été très goûté de l'auditoire.

C'était le plus bel hommage, semblait-il, que la société pouvait rendre à son directeur, qui remettait sa charge après vingt années d'une riche et féconde activité. M. Marcel Veuve, président de la société, prononça quelques paroles à la louange de M. Guibelin, puis confia la direction à M. Francis Bercher. M. Veuve procéda ensuite à la remise de souvenirs à MM. Arthur Jaquet et René Jaquet, pour, respectivement, 30 et 35 ans de scolarité: magnifique exemple de fidélité et de dévouement.

Pour sa partie théâtrale, la société présentait « Eugénie Grandet », comédie en 3 actes de Maxime Lery, d'après Balzac. Disons d'emblée que les acteurs s'en sont adaptés avec brio aux caractères des personnages qu'ils incarnèrent.

Sous l'impulsion de l'excellent orchestre « Hot Boys », un bal animé termina cette belle soirée.

**FONTAINEMELON**

**Conférence sur le choix d'un métier**

(c) Pour terminer le cycle des conférences données au cours de l'hiver sous les auspices de la commission scolaire et en collaboration avec la paroisse et l'Union ouvrière, les organisateurs ont fait appel à M. Henri Parel, directeur de l'Office d'orientation professionnelle de la ville de Lausanne, qui est venu jeudi dernier exposer le sujet suivant: « Le choix d'un métier ou d'une profession ».

**Société de gymnastique**

(c) Notre section locale de la Société fédérale de gymnastique a été chargée par le comité de district d'organiser la 52ème Fête régionale des gymnastes du Val-de-Ruz en 1953. Cette manifestation a été fixée au mois de mai; elle comprendra des concours individuels (athlètes, artistiques et nationaux) et des concours de sections (actifs, dames, pupilles et pupilles). La participation d'environ 250 gymnastes est escomptée.

**Soirée du Chœur mixte paroissial**

(c) Elle a eu lieu samedi soir, à la Halle de gymnastique, et a remporté le plus franc succès. Au programme figuraient cinq chants que le Chœur mixte a fort bien rendus sous la direction entraînante et précise de M. Henri Bauer, pasteur, qui a bien voulu encore mettre son beau talent de baryton en valeur, pour le plus grand plaisir des auditeurs, en exécutant quatre chansons très appréciées.

Une comédie de Hartley Manners « Peg de mon cœur » avait été préparée avec grand soin par un groupe d'acteurs-amateurs, dont quelques-uns ont déjà à leur actif une belle connaissance de la scène. Elle fut donnée avec beaucoup de maîtrise et de talent; les spectateurs applaudirent maintes fois les jeux scéniques bien mis au point et fort bien rendus. La distribution des rôles fut tout à l'honneur des régisseurs à qui est due aussi une bonne part du succès remporté.

**CERNIER**

**Assemblée de la Société fraternelle de prévoyance**

(c) Sous la présidence de M. Maurice Guyaz, la Société fraternelle de prévoyance, section de Cernier, a tenu son assemblée annuelle, vendredi soir, à l'Hôtel de Ville. Quelque quatre-vingts membres étaient présents.

Après la lecture du procès verbal qui a été adopté, M. Charles Wuthier, secrétaire-caissier, donna lecture des comptes de 1952 et du rapport du comité sur l'exercice écoulé. Au 1er janvier 1952, l'effectif comprenait 134 hommes et 125 femmes, soit 259 unités. Au 31 décembre de la même année, il atteint le chiffre de 130 hommes et 125 femmes, au total 255 unités. Quatre décès ont été enregistrés durant l'année. Le résultat financier accuse un bénéfice réel de 3942 fr. 55, alors qu'il n'était en 1951 que de 898 fr. 60 et en 1950 de 581 fr. 60.

Les indemnités payées, y compris frais d'administration et versements à la caisse centrale s'élevèrent à 7081 fr. 70; 23 hommes ont touché 2592 fr. d'indemnité pour 679 jours de maladie, 30 femmes ont touché 2778 fr. 50 d'indemnité pour 1009 jours de maladie. En outre, 8 femmes ont retiré la somme de 986 fr. pour accouchement.

L'assurance des enfants qui groupe 14 assurés, laisse un petit bénéfice de 163 fr. 60, après avoir payé 187 fr. 40 d'indemnité. Celle des frais médicaux groupant 18 assurés laisse également un léger bénéfice de 151 fr. après avoir versé aux intéressés le titre de participation la somme de 576 francs.

Le rapport souligne qu'à l'issue d'une séance de vérification de comptes, en juillet 1952, M. Edouard Egli, président cantonal, a remis à M. Guyaz, président, la plaquette traditionnelle pour ses 25 ans de collaboration dans la section, soit comme commissaire, comme membre du comité ou comme président de celui-ci.

Le rapport du comité sur l'exercice et les comptes de 1952 est ensuite adopté.

**VIGNOLE**

**SAINT-BLAISE**

**Concert de l'«Avenir»**

(c) Reprenant une tradition d'autrefois, la société de chant l'«Aurore» a donné, samedi soir, un concert au temple paroissial.

Avant eu le privilège de retrouver son ancien directeur, M. Roger Sommer, professeur, l'«Avenir» a prouvé que cette reprise en mains l'avait conduite sur le chemin de réels progrès! Au programme étaient inscrits dix chœurs, dont quelques-uns fort connus. C'est du reste ce qui explique le grand plaisir que les auditeurs ont eu à entendre chanter la nature, le pays et l'amour en des accents qui leur allaient droit au cœur.

Plus difficiles comme exécution étaient les trois derniers morceaux: « Une blanche maison », de M. de Meche, « Printemps », de Combe, et « Hymne au soleil », de Rameau, qui furent rendus sans défaillance aucune par cette belle cohorte de chanteurs.

Réhaussant encore la valeur de cette soirée musicale, le directeur, M. Sommer, nous donna au piano, quatre morceaux qui firent les délices de ceux qui apprécièrent le jeu fluide et brillant de M. Sommer.

**VAL-DE-TRAVERS**

**COUVET**

**Conseil général**

(c) Au cours de la séance de vendredi, le Conseil général a également discuté de diverses autres questions, outre celle de la ristourne aux contribuables, dont nous avons déjà parlé dans nos numéros de samedi et de lundi. — C'est ainsi qu'il a ratifié la vente d'une parcelle de terrain d'environ 400 m<sup>2</sup> au Rossier, à M. Robert Flvaz, qui a l'intention de construire une maison d'habitation.

Le Conseil général a également pris acte de diverses communications du Conseil communal.

A la paroisse catholique. — Il a accepté l'augmentation de 330 fr. à 833 fr. de l'allocation à la paroisse catholique, ce dernier chiffre étant calculé au prorata des fidèles de cette confession habitant la commune, comparativement à la dépense enregistrée pour la paroisse protestante.

C'est avec plaisir que le Conseil général a noté l'arrangement intervenu pour la réfection du mur du Crêt-de-l'Eau, où la part de la commune est de 6000 fr. sur un total de 20.000 fr. A cette occasion, il a été rappelé qu'en septembre 1951, le Conseil communal avait sollicité avec clause d'urgence, un crédit de 18.000 fr. totalement à la charge de la commune, mais que ce montant avait été réduit à 6000 fr. à la suite d'une proposition du groupe radical. Il a aussi été rappelé que ces travaux étaient qualifiés d'urgents en septembre 1951, pour assurer la sécurité des usagers de la ligne du R. V. T. mais qu'il a fallu plus de 18 mois pour envisager le début prochain des travaux.

Bains de rivière. — Au sujet de la motion déposée à la dernière séance concernant l'aménagement entre Couvet et Métières d'une partie de berge de l'Areuse pour permettre de continuer les bains en rivière, une étude a été entreprise par les services de correction de l'Areuse. Cette étude va même largement au-delà des vœux des motionnaires, mais comme des renseignements précis et surtout des devis font encore défaut, cette question sera à revoir par la suite.

Divers. — S'agissant de la vérification des comptes communaux, le Conseil général n'a pas pu se rallier au point de vue du Conseil communal, qui proposait d'accorder un jeton de présence aux membres de la commission financière; cette solution risquerait de créer un précédent pour les membres d'autres commissions et du Conseil général.

Le Conseil général a enfin pris en considération et renvoyé au Conseil communal trois motions ayant trait: 1. à étudier la motorisation de tous les services communaux; 2. à étudier par quels moyens les rues et trottoirs pourraient être débarrassés plus rapidement en hiver; 3. à se prononcer favorablement sur la création d'une coopérative d'habitation, en raison de la pénurie d'appartements qui sévit dans la localité. Cette dernière motion a donné lieu à une discussion nourrie, à la suite de laquelle le Conseil communal a été invité à présenter un rapport à la prochaine séance.

**STUDIO**  
Tél. 6 30 00  
AUJOURD'HUI  
à 15 heures  
**DERNIÈRE de**  
**LA RENARDE**  
FAVEURS ET RÉDUCTIONS  
SUSPENDUES

**Assemblée de paroisse**

(c) L'assemblée annuelle de la paroisse protestante de Couvet a eu lieu samedi soir à la grande salle. Après une introduction du pasteur Stauffer, l'assemblée s'est déroulée sous la présidence du pasteur Porret, président du Collège des anciens. Au cours d'un rapport très complet, ce dernier a relaté les divers événements qui ont marqué la vie de la paroisse au cours de l'année dernière. Il a regretté une fois de plus de constater la fréquentation insuffisante des cultes et autres manifestations religieuses par les paroissiens.

Après que M. Jean Thibaud a présenté les comptes de 1952 concernant le Fonds des saches et le Fonds de paroisse, ces rapports ont été acceptés.

Des rapports spéciaux sur le Chœur mixte et l'Ecole du dimanche ont ensuite été présentés par MM. Rolf Klausner et Pierre Joseph, puis l'assemblée a procédé par acclamations à la réélection pour une nouvelle période du pasteur Guido Stauffer, qui accomplit depuis six ans un ministère bienfaisant et apprécié au sein de la paroisse de Couvet.

Le dernier point à l'ordre du jour avait trait à la question de l'ancienne chapelle indépendante, problème au sujet duquel un rapport fut présenté par M. André Jeanneret, président de la commission spéciale pour la chapelle. Après que diverses solutions ont été envisagées mais non retenues, cette commission s'est trouvée en présence d'une offre de M. Armand Bourquin, industriel, à Couvet, se déclarant disposé à acquiescer au bâtiment pour la somme de 20.000 fr., tout en s'engageant à le laisser à disposition pour les manifestations religieuses ou artistiques, comme c'est le cas jusqu'à maintenant. La commission proposait de ratifier cette vente d'un bâtiment, qui représente pour la paroisse d'importants avantages financiers, et de la discuter en assemblée de paroisse, un élément nouveau a été signalé, ayant trait aux conséquences qui pourraient découler pour ce bâtiment du tracé qu'empruntera la future route No 10 pour la traversée du village de Couvet.

Des renseignements plus précis à ce sujet pourront être obtenus prochainement, aussi l'assemblée a-t-elle finalement décidé de surseoir à toute décision définitive pour le moment.

**NOIRAGUE**

**Une soirée réussie**

(c) Le club d'accordéonistes «L'Echo du Creux-du-Van» a donné samedi devant une salle comble une soirée fort réussie. Bien stylés par leur directeur, M. Marcel Jeannot, nos musiciens exécutèrent un répertoire varié à souhait qui témoigne du travail persévérant accompli.

La représentation de deux actes gais: «Le roi de trèfle» et «Un jour inattendu» enlevés dans un mouvement irrésistible, ajoutèrent à l'attrait de cette soirée où musiciens et acteurs furent très applaudis.

**Assemblée de paroisse**

(c) Présidée par le pasteur Kamm, l'assemblée de paroisse s'est tenue dimanche soir au collège. Le rapport du conducteur spirituel évoqua la vie de l'Eglise au cours de l'année écoulée avec ses ombres et ses lumières. Les comptes dénotent la volonté du Collège des anciens de remplir les devoirs qui incombent à la paroisse tout en pensant aux interventions que peut réserver l'avenir.

Un exposé très vivant de M. Georges Roulet, ancien secrétaire social, enrichi d'exemples vécus, fut pour les auditeurs la démonstration lumineuse de ce qu'est le foyer, des dangers qui le menacent et de la force que lui donne une foi sincère et agissante.

**FLEURIER**

**Soirée de l'«Ouvrière»**

(c) Un nombreux public s'était rendu samedi à la salle Fleurisia où la fanfare «L'Ouvrière» donnait son concert et sa soirée du printemps. L'audition fut remarquable en tous points et il y a longtemps que notre fanfare locale n'avait donné un programme d'une telle qualité du point de vue de l'exécution. Ouvvert par une marche de Jewel, le concert comprenait notamment des œuvres de Rossini, de Donizetti et un pot-pourri viennois sur des morceaux de Strauss, et se terminait par une marche — qui connut les honneurs du bis — de Jewel.

Musiciens et directeur, M. Marcel Barret, ont droit à des félicitations sincères pour le travail accompli cet hiver et qui vient d'être consacré par un très beau succès.

En seconde partie, le groupe théâtral de la fanfare interpréta un drame de Guy Berger. «Quand je pense à mon village» qui plut au public. D'une façon générale, les acteurs se sont fort bien tirés des rôles qui leur étaient confiés mais il convient cependant d'adresser une mention spéciale au metteur en scène M. Francis Leber, qui furent parmi les principaux artisans de la réussite.

**MOTIERS**

**Conseil général**

(c) Le Conseil général s'est réuni vendredi soir sous la présidence de M. Armand Blaser.

Comptes 1952. — Le rapport du Conseil communal est présenté par M. Louis Mauller, directeur des finances. Il y est relevé que les recettes courantes ont atteint le montant de 309.168 fr. 85, les dépenses 308.945 fr. 90, laissant un bénéfice de 222 fr. 95. Les amortissements se sont élevés à 19.228 fr., les crédits sollicités hors budget ont atteint la somme de 9.638 fr. 19, en outre, les contribuables ont bénéficié d'une ristourne de 10% sur leur montant de 12.500 fr. M. L. Rey rapporte au nom de la commission du budget et des comptes qui conclut à l'acceptation de ceux-ci. Les comptes sont alors examinés et sont adoptés sans discussion.

Nominations. — Sont nommés à l'unanimité au bureau du Conseil général: président: M. Auguste Gobat (soc.), 1er vice-président: M. Robert Demarchi (lib.), 2nd vice-président, M. Victor Barrelet, (rad.), secrétaire, M. Fernand Zaugg, (rad.), secrétaire adjoint, M. Ernest Weber, (lib.); questeurs, MM. Marcel Hirtzel et C. H. Junod.

Vente de terrain à bâtir. — Sans opposition, le Conseil général ratifie l'arrêté proposé par le Conseil communal qui est d'accord de vendre une parcelle d'environ 1000 m<sup>2</sup> à Comblième à M. Robert Jeanneret-Joly pour la construction d'une maison familiale. Toutefois, cette vente ne deviendra effective qu'une fois la construction achevée.

Divers. — M. Eug. Clerc se plaint du mauvais état de la Place de la gare, et particulièrement du champ de foire qui lui jette. Il relève aussi l'état de certaines ruelles du village qui sont verglacées. MM. Marendaz et Chédel lui donnent les explications nécessaires.

**Jaanenmosen**  
Funi et Skillift au  
Hornberg 1900 m.  
Le Paradis du skieur  
jusqu'à Pâques

**PORRET-RADIO**  
SPECIALISTE  
Seyon, NEUCHÂTEL

MEDIATOR

Pas d'acompte à payer  
Sur demande aussi d'autres appareils  
Demandez renseignements à  
PORRET-RADIO - Seyon 3 - Tél. 5 33 06

**BERNINA Jubilae**

Grâce à l'augmentation constante de notre production, le prix de vente de la BERNINA portable zig-zag qui était auparavant de frs. 725.- a été réduit à frs. 695.-

Pendant l'année 1952, la BERNINA a été une fois de plus la machine la plus vendue. Pourquoi? Tout simplement parce que sa supériorité est incontestable. Ne manquez pas de demander une démonstration de la BERNINA-Jubilae.

H. Wettstein  
Seyon 16 - Neuchâtel - Grand-Rue 5  
Tél. (038) 5 34 24

**UN PRIX FORMIDABLE!**  
**Oranges sanguines rondes** d'Espagne **le kg. - .85**

Une orange de 1er choix, très juteuse. Excellente pour la préparation des jus!

**BAISSE**

Thon du Japon . . . la boîte de 200 g. **1.15**  
Thon du Pérou . . . . la boîte de 200 g. **-.95**  
Purée de pommes sucrée la boîte 1/1 **1.-**  
Lait condensé sucré la boîte de 400 g. **-.90**  
étranger

Oeufs frais du pays au plus bas prix du jour  
Oeufs frais importés extra-gros et moyens

**MIGROS**  
Société coopérative

**Un jeu d'enfant!**

Ninette nettoie aussi bien que sa maman, maintenant qu'elle connaît NOF, le fameux dégraisseur qui dissout la saleté au premier contact.

Pour avoir un bel appartement, faites comme Ninette: dégraissez parquets et lino avec NOF.

Le bidon pour 4 parquets: Fr. **2.60**

**Nof nettoie comme neuf**

Mermod & Co. Carouge-Genève

**Le silo «Rex»**

simple ou multiple  
Construction en ciment armé, épaisseur 4 cm., larges aérations

Solidité parfaite. Montage facile sans l'aide d'aucun outil

RECUPERATION DES DÉCHETS DE JARDIN  
Sa conception ingénieuse permet de sortir le terreau fait, du fond, sans vider le dessus. Il s'agrandit à volonté n'importe quand

Indispensable dans votre jardin  
EDGAR BOSS Constructions horticoles  
RENNES-Lausanne Tél. 24 91 31

Le plus beau cadeau de Pâques ou de communion

une montre

**Tissot**

H. VUILLE concessionnaire officiel  
Place du Temple, Neuchâtel

A vendre un **SIDE-CAR**

500 cm<sup>3</sup>, quatre vitesses au pied, modèle 1939, moteur MAG, avec caisson utilitaire et side-car touriste, Vessaz, Pommier 2.

**POUR PÂQUES**

**L'au travers**

CHOCOLATIER

expédie à vos parents et amis  
ses délicieuses spécialités

Envois pour tous pays

Notre assortiment en **POISSONS**

FRAIS

Traites de rivières  
Filets de perches  
Filets de vengérons  
Bondelles - Palées et filets  
Soles et filets - Dorsch,  
Excellents filets de dorsch panés  
Cabillauds - Turbot  
Merlans - Baudroie  
Crevettes roses - Moules  
Scampis

**LEHNHERR**  
Trésor FRERES Tél. 5 30 92

Soyez belle grâce aux célèbres produits

**Hélène Rubinstein**

que vous trouverez à la

**PHARMACIE-DROGUERIE-PARFUMERIE**  
NEUCHÂTEL **Armand** HÔPITAL 2

**POUSSETTE**

en bon état, à vendre, Fr. 120.- Tél. 5 41 73.

« Motosacoche » 500 T. T.

à vendre avec taxe et assurance payées, pour le prix de 750 fr. Adresser offres écrites à R. K. 513 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre un **CHIEN**

berger allemand, pure race, noir et feu, 8 mois, ainsi qu'outillage de bûcheron, en bon état. Faire offres à Rémy Aebly, Villiers.

**ALLEGRO**

bicyclettes de qualité pour enfants de tous âges, modèles pour homme et dame, couleurs modernes. Trotinettes en métal à roulement à billes depuis 29 fr. Tricycles de marque à roulement à billes. Cyclo-rapport, nouveau modèle. Sacoques de voyage pour vélos. Pédales de qualité pour cyclistes depuis 23 fr. 80. Casquettes toile depuis 2 fr. 90. Chaussures de cyclistes. Lumberjack en tissu coté, teintes diverses depuis 29 fr. 80. Complet Training, modèle Macollin. Sacs de sport, fond cuir, depuis 10 fr. 80. Sacs de touristes, grand modèle, fond cuir, depuis 39 fr. 80.

**Parents**

des idées pour vos cadeaux de PÂQUES:

bicyclettes de qualité pour enfants de tous âges, modèles pour homme et dame, couleurs modernes. Trotinettes en métal à roulement à billes depuis 29 fr. Tricycles de marque à roulement à billes. Cyclo-rapport, nouveau modèle. Sacoques de voyage pour vélos. Pédales de qualité pour cyclistes depuis 23 fr. 80. Casquettes toile depuis 2 fr. 90. Chaussures de cyclistes. Lumberjack en tissu coté, teintes diverses depuis 29 fr. 80. Complet Training, modèle Macollin. Sacs de sport, fond cuir, depuis 10 fr. 80. Sacs de touristes, grand modèle, fond cuir, depuis 39 fr. 80.

Pour motocyclistes: gilets, vestons, manteaux en cuir de qualité. Windjack, pantalons en toile forte imperméable. Casque en métal, serre-tête toile depuis 4 fr. 80. Serre-tête en cuir souple. Gants de peau souple doublés, depuis 13 fr. 80. Lunettes de sport à grande visibilité, verres blanc et couleur.

Pour le football: ballons cuir complet, depuis 8 fr. 80. Chaussures de ire marque, Junior, depuis 24 fr. 50. Jambières, genouillères. Toujours aux prix les plus avantageux.

**A. Grandjean**  
CYCLES-SPORTS  
Saint-Honoré 2  
NEUCHÂTEL  
Tél. 5 15 62

**Moteur amovible**

« LAUSON SPORTKUNG », quatre temps, 6 HP., dernier modèle, en parfait état, à vendre. — Adresser offres écrites à Z. N. 466 au bureau de la Feuille d'avis.

**Reymond & Con.minot**

OPTIQUE NEUCHÂTEL  
OFF. DE L'HÔPITAL 17

A vendre trois **complets**

et un manteau mi-saison (peu portés), taille 44. — S'adresser après 18 heures, A. Bourquin, avenue des Alpes 71.

A vendre une **automobile**

« Opel Olympia », en parfait état de marche et d'entretien. Prix intéressant. — Pour renseignements, téléphoner le soir après 18 heures au No 8 21 82.

Oeufs teints chinés du pays — 31 mars — S'inscrire et indiquer pour quelle date, ils sont désirés — La pièce Fr. **-.30** net  
Epicierie Zimmermann S. A.

**L'élevage des lapins**

3me édition. Prix 2 fr. 50 (frais d'envois compris). Benjamin Cornuz, Saint-Loup (Vaud).

« Topolino »  
moteur révisé, pneus neufs. En vente samedi 28 courant, garage rue Neuchâtel 27, Peseux.

**Raccard**

tout mélange, à vendre et enlever, de 745x680x400 environ. Prix à discuter. Adresser offres écrites à R. I. 527 au bureau de la Feuille d'avis.

**TAPIS**

Deux superbes milleux moquette laine. Prix très intéressants. Benoit, Maillefer. Tél. 5 34 69.

**Berceau**

à vendre 140x65, avec trousseau, un **lampadaire**

Tél. 8 13 31.

A vendre un **pousse-pousse**

« Wisa-Gloria ». — Prix avantageux. Tél. 5 61 80.

A vendre **« Peugeot » 202**

modèle 1948, toit ouvrant, moteur et embrayage neuf, trois mois de garantie. 2950 fr. R. Waser, garage du Seyon. Téléphone 5 16 28.

Un cadeau de Pâques

**Delachaux & Niestlé**  
Papeterie 4, rue de l'Hôpital  
qui fera plaisir toute l'année

Le nouveau **Stylo Waterman**  
A REMPLISSAGE A PISTON

**Stylo** noir, grenat, gris **Fr. 45.-**  
**Porte-mines assorti** **Fr. 21.-**

**Nouveau!**

Votre argenterie, vos cuivres, respicendront en un instant et sans peine grâce à **«RAPID»** très avantageux: Fr. 1.90 et 2.75

PHARMACIE-DROGUERIE  
**F. Tripet**  
Seyon 8  
Neuchâtel

**PIANO**

en bon état, à vendre ou à louer. — Fr. Schmidt, Beaugard 1, tél. 5 88 97.

Magasins Meier

Petits œufs de Pâques en sucre fondant, de lire qualité les 100 g.

Fr. **-.30**

**A la Carrosserie de Noiraigue**

vous trouverez le personnel spécialisé qui vous assure un travail rapide et soigné

**Centenaire!!!**

deviendra le linge traité par

**Le Muguet S.A.**  
NEUCHÂTEL Prébarreau  
Tél. 5 42 08

Pour éviter les dégâts des mites, confiez-nous vos couvertures de laine à laver

FEUILLETON  
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

**LA TULIPE NOIRE**  
par **ALEXANDRE DUMAS** 55

Une sueur froide passa sur le front de Cornélius à cette réponse, qu'il regardait comme une ironie un peu brutale de la part surtout d'un officier qu'il avait dit être attaché à la personne du prince.

Le malheureux comprit qu'il n'avait plus de ressources, qu'il n'avait plus d'amis, et se résigna.

« Soit, murmura-t-il en baissant la tête; on en a fait bien d'autres au Christ, et si innocent que je sois, je ne puis me comparer à lui. Le Christ se fût laissé battre par son geôlier et ne l'eût point battu. »

Puis, se retournant vers l'officier, qui paraissait complaisamment attendre qu'il eût fini ses réflexions: — Allons, monsieur, demanda-t-il, où vais-je? — L'officier lui montra un carrosse attelé de quatre chevaux, qui lui rappela fort le carrosse qui, dans une circonstance pareille, avait déjà frappé ses regards au Buytenhof.

— Montez là-dedans, dit-il.

— Ah! murmura Cornélius, il paraît qu'on ne me fera pas les honneurs de l'esplanade, à moi!

Il prononça ces mots assez haut

pour que l'historien qui semblait être attaché à sa personne l'entendit.

Sans doute crut-il que c'était un devoir pour lui de donner de nouveaux renseignements à Cornélius, car il s'approcha de la portière, et tandis que l'officier, le pied sur le marchepied, donnait quelques ordres, il lui dit tout bas: — On a vu des condamnés conduits dans leur propre ville, et pour que l'exemple fût plus grand, y subir leur supplice devant la porte de leur propre maison. Cela dépend.

Cornélius fit un signe de remerciement.

Puis à lui-même: — Eh bien! dit-il, à la bonne heure, voici un garçon qui ne manque jamais de placer une consolation quand l'occasion s'en présente. Ma foi, mon ami, je vous suis bien obligé. Adieu. »

La voiture roula.

— Ah! scélérat! ah! hurla Gryphus en montrant le poing à sa victime qui lui échappait. Et dire qu'il s'en va sans me rendre ma fille.

— Si l'on me conduit à Dordrecht, fit Cornélius, je verrai en passant devant ma maison si mes pauvres plates-bandes ont été bien ravagées.

XXX

Où l'on commence de se douter à quel supplice était réservé Cornélius van Baerle

La voiture roula tout le jour. Elle laissa Dordrecht à gauche, traversa

Rotterdam, atteignit Delft. A cinq heures du soir, on avait fait au moins vingt lieues.

Cornélius adressa quelques questions à l'officier qui lui servait à la fois de garde et de compagnon; mais, si circonspectes qu'eussent ses demandes, il eut le chagrin de les voir rester sans réponse.

Cornélius regretta de n'avoir plus à côté de lui ce garde si complaisant qui parlait, lui, sans se faire prier.

Il lui eût sans doute offert sur cette étrangeté, qui survenait dans sa troisième aventure, des détails aussi gracieux et des explications aussi précises que sur les deux premières.

On passa la nuit en voiture. Le lendemain, au point du jour, Cornélius se trouva au-delà de Leyde, ayant la mer du Nord à sa gauche et la mer de Harlem à sa droite.

Trois heures après, il entra à Harlem.

Cornélius ne savait point ce qui s'était passé à Harlem, et nous le laisserons dans cette ignorance jusqu'à ce qu'il en soit tiré par les événements.

Mais il ne peut pas en être de même du lecteur, qui a le droit d'être mis au courant des choses, même avant notre héros.

Nous avons vu que Rosa et la tulipe, comme deux sœurs et comme deux orphelines, avaient été laissées, par le prince Guillaume d'Orange, chez le président van Systems.

Rosa ne reçut aucune nouvelle du

stathouder avant le soir du jour où elle l'avait vu en face.

Vers le soir, un officier entra chez van Systems; il venait de la part de Son Altesse inviter Rosa à se rendre à la maison de ville.

Là, dans le grand cabinet des dé-livrations où elle fut introduite, elle trouva le prince qui écrivait.

Il était seul et avait à ses pieds un grand lévrier de Frise qui le regardait fixement, comme si le fidèle animal eût voulu essayer de faire, ce que nul homme ne pouvait faire — lire dans la pensée du maître.

Guillaume continua d'écrire un instant encore; puis, levant les yeux et voyant Rosa debout près de la porte: — Venez, mademoiselle, dit-il sans quitter ce qu'il écrivait.

Rosa fit quelques pas vers la table.

— Monseigneur, dit-elle en s'arrêtant.

— C'est bien, fit le prince. Asseyez-vous.

Rosa obéit, car le prince la regardait. Mais à peine le prince eut-il reporté les yeux sur son papier qu'elle se retira tout honteuse.

Le prince achevait sa lettre.

Pendant ce temps, le lévrier était allé au-devant de Rosa et l'avait examinée et caressée.

« Ah! ah! fit Guillaume à son chien. On voit bien que c'est une compatriote; tu la reconnais. »

Puis, se tournant vers Rosa et fixant sur elle son regard scrutateur et voilé en même temps:

— Voyons, ma fille, dit-il. Le prince avait vingt-trois ans à peine, Rosa en avait dix-huit ou vingt; il eût mieux dit en disant ma sœur.

— Ma fille, dit-il avec cet accent étrangement imposant qui glaçait ceux qui l'approchaient, nous ne sommes que nous deux, causons.

Rosa commença de trembler de tous ses membres, et cependant il n'y avait rien que de bienveillant dans la physionomie du prince.

— Monseigneur, balbutia-t-elle.

— Vous avez un père à Lœwestein?

— Oui, monseigneur.

— Vous ne l'aimez pas?

— Je ne l'aime pas, du moins, monseigneur, comme une fille devrait aimer.

— C'est mal de ne pas aimer son père, mon enfant, mais c'est bien de ne pas mentir à son prince.

Rosa baissa les yeux.

— Et pour quelle raison n'aimez-vous point votre père?

— Mon père est méchant.

— De quelle façon se manifeste sa méchanceté?

— Mon père maltraite les prisonniers.

— Tous?

— Tous.

— Mais ne lui reprochez-vous pas de maltraiter particulièrement quelqu'un?

— Mon père maltraite particulièrement M. van Baerle, qui... — Qui est votre amant.

Rosa fit un pas en arrière.

— Que j'aime, monseigneur, répondit-elle avec fierté.

— Depuis longtemps? demanda le prince.

— Depuis le jour où je l'ai vu.

— Et vous l'avez vu?

— Le lendemain où furent si terriblement mis à mort M. le grand pensionnaire Jean et son frère Corneille.

Les lèvres du prince se serrèrent son front se plissa, ses paupières se baissèrent de manière à cacher un instant ses yeux. Au bout d'un instant de silence, il reprit: — Mais que vous sert-il d'aimer un homme destiné à vivre et à mourir en prison?

— Cela me servira, monseigneur, s'il vit et meurt en prison, à l'aider à vivre et à mourir.

— Et vous accepteriez cette position d'être la femme d'un prisonnier?

— Je serai la plus fière et la plus heureuse des créatures humaines, étant la femme de M. van Baerle; mais...

— Mais quoi?

— Je n'ose dire, monseigneur.

— Il y a un sentiment d'espérance dans votre accent; qu'espérez-vous?

Elle leva ses beaux yeux sur Guillaume, ses yeux limpides et d'une intelligence si pénétrante qu'ils allèrent chercher la clémence endormie au fond de ce cœur sombre, d'un sommeil qui ressemblait à la mort.

(A suivre)

A l'occasion de Pâques  
**Fiancés**,  
pour l'achat de vos

**Alliances**  
Adressez-vous à  
**H. VUILLE**  
Place du Temple

Pour cause de non-emploi on échangeait

« Fiat » 1100  
contre Vespa. Adresser offres écrites à A. R. 516 au bureau de la Feuille d'avis.

Divan ture avec matelas Fr. 166.—  
Entourage de divan Fr. 148.—  
Toujours chez  
**Meubles G. Meyer**  
la maison qui vend bon et bon marché  
Rues Saint-Maurice et Saint-Honoré

#### MARIAGE

Pour sortir de solitude, se trouve-t-il un monsieur de l'âge de 65 à 70 ans, de bonne éducation, de sentiments distingués et ayant de la bonté, qui désirerait faire la connaissance d'une dame d'extérieur agréable et de qualités égales, en vue de mariage? Discrétion absolue. — Adresser offres écrites à G. B. 528 à case postale 6677, Neuchâtel.

#### MARIAGE

Monsieur dans la quarantaine, honnête et sincère, aimant la vie d'intérieur trouverait une compagne ayant mêmes qualités. Adresser offres écrites à G. M. 514 à case postale 6677, Neuchâtel.

**BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE**  
Samedi 28 mars 1953, à 17 h. 15

#### SÉANCE PUBLIQUE

de l'Association des Ecrivains neuchâtelois et jurassiens

Du nouveau sur Benjamin Constant?

(Plaisirs et mécomptes de la chasse aux documents)  
**Causerie de Mme Dorette Berthoud**  
Entrée: Fr. 1.15. — Libre pour les membres de l'A. E. N. J.

Savez-vous, Madame, qu'une teinture mal faite durcit vos traits? Faites-vous teindre chez le spécialiste

**François**  
COIFFEUR DE PARIS  
DAMES - MESSIEURS  
Saint-Maurice 2, Neuchâtel - Tél. (038) 5 18 73

à la **CLINIQUE D'HABITS**  
NEUCHÂTEL (Immeuble chaussures Royal)  
(4me étage, ascenseur). Tél. 5 41 23

chez **PITTELOUD (Tailleur)**

RETOURNAGE... manteau 68.— + 5.— démontage  
Complets 78.— + 7.50  
Costumes 75.— + 5.—  
MADAME... pour 88 fr. faites RECUPER un complet de votre mari, qui vous fera un magnifique costume.  
NETTOYAGE... à SEC et CHIMIQUE (teinture).  
REPARATION... de tous VÊTEMENTS USAGÉS.  
STOPPAGE (artistique), dégâts de mites, brûlures etc.  
REMISE... à votre taille de vêtements échus par héritage.  
MAGNIFIQUE CHOIX... de tissus anglais.  
PRIX TRÈS MODÉRÉS... pour complets, costumes et manteaux sur mesure et confection mesure

**VOS MONTRES - VOS PENDULES**

**VOS RÉVEILS**  
sont réparés consciencieusement à la  
**CLINIQUE DES MONTRES**  
par **F. Jacot-Rosset**  
Saint-Honoré 1 (1er étage) - Neuchâtel

**SALON INÈS**

Fermé du 7 au 12 avril



**AREUSE**  
Tél. 6 44 44

toile



Fr. 3.50 et 7.— le m<sup>2</sup>

**Baillo**  
Neuchâtel

**On allonge**

et élargit toutes chaussures. Résultat garanti, par procédé spécial et installation spéciale. — Cordonnerie de Montetan, avenue d'Echallens 107, G. Borel, Lausanne.

**M. Dubois**  
Horlogerie  
Réparations  
Vente

Outils pour horlogers et toutes réparations d'horlogerie. — Rue J.-J. Lallemand 8, face au collège de la Promenade.

**Société de Musique**  
Vendredi 27 mars 1953, à 19 h. 45 précises  
Grande salle des conférences  
**6<sup>me</sup> concert d'abonnement**  
**ORCHESTRE**  
de la Suisse romande

Direction: ERNEST ANSERMET  
Soliste:  
ARTHUR GRUMIAUX, violoniste  
Location: Agence H. Strubin, (librairie Reymond) et le soir du concert à l'entrée  
N. B. — La RÉPÉTITION GÉNÉRALE du 27 mars aura lieu non à 14 h., mais à 15 h. 45  
Entrée: Fr. 4.50. Etudiants: Fr. 2.25  
L'entrée est gratuite pour les membres de la Société de Musique.

Les thermes de  
**Baden**  
près Zurich  
guérissent  
**le rhumatisme, la sciaticque**  
**l'arthrite et la goutte**  
elles sont souveraines pour la guérison des  
**suites d'accident**

PROSPECTUS  
PAR LE BUREAU  
DE RENSEIGNEMENTS  
TÉLÉPHONE (056) 2 53 18  
10 hôtels ayant leurs propres bains et tous les moyens thérapeutiques usuels vous garantissent une cure efficace et un agréable séjour.  
Prix de pension: de frs 11.— à frs 20.— maximum.  
Casino / Théâtre

**Restaurant Strauss**  
SALLE À MANGER AU 1<sup>er</sup> ÉTAGE  
TEL. 5.10.83 M.H. JOST NEUCHÂTEL  
Tous les jeudis  
**CHOUCROUTE GARNIE**

**CIT VOYAGES DE PAQUES**

Départ jeudi soir 2 avril 1953		
PARIS 4 jours	Train spécial III <sup>me</sup> classe Aller-Retour Tout compris dès	Fr. 41.— <b>162.50</b>
VENISE 4 jours	Arrangement tout compris dès	Fr. 200.—
GÈNES 4 jours	Arrangement tout compris dès	Fr. 145.—
FLORENCE 4 jours	Arrangement tout compris dès	Fr. 215.—

Programmes et inscriptions  
**Bickel**  
PAPETERIE Tél. 5 10 75 NEUCHÂTEL

**VACANCES EN ITALIE**

Italie - Rimini - «Hôtel Bellavista» - sur la mer  
Prix: du 1er mai au 5 juillet et du 24 août au 31 octobre: 7 jours, Fr. 63.—; 10 jours, Fr. 85.—; 14 jours, Fr. 115.—  
Du 6 juillet au 23 août: 7 jours Fr. 90.—; 10 jours Fr. 125.—; 14 jours Fr. 170.—. Tout compris.

Mesdames!

pour une coiffure moderne  
une permanente  
teinture  
manucure  
adressez-vous au

**SALON GSCHWIND**  
TERREAUX 2

**RESTAURANT de la**  
HAUTERIVE Tél. 7 52 25

Un bon menu  
Des spécialités  
à la carte  
Une charcuterie de campagne  
incomparable

**LE PATRON CUISINE LUI-MÊME**

**AVIS AUX MÉNAGÈRES...**

Vu le grand succès obtenu par nos  
**machines à laver populaires**  
automatiques à la vapeur, au prix de Fr. 52.—,  
nous venons pour  
la 3<sup>me</sup> fois pour nos **DÉMONSTRATIONS**  
soit jeudi 26 et vendredi 27 mars à l'Hôtel Terminus,  
Neuchâtel, dès 15 h. 30 et le soir, à 20 heures.

VEUILLEZ, S. V. P., APPORTER DU LINGE SALE

**CAMIONNAGES**  
en tous genres

Se recommande, J. JENNY-CLOTTU  
Place Parry 2 - Tél. 5 31 07  
Sablon 7 - Tél. 5 28 03

«ELIANE» couture  
diplôme fédéral  
**NEUCHÂTEL** Tél. 5 72 65  
Travail soigné - Prix réduites

**APOLLO**

Un FILM GIGANTESQUE

DÈS AUJOURD'HUI à 15 h. et 20 h. 30  
VENDREDI, SAMEDI, DIMANCHE, MARDI ET MERCREDI  
MATINÉES à 15 h.

Des décors imposants et grandioses



**La Reine de Saba**

LE JUGEMENT DE SALOMON

LA VALLÉE DU SILENCE

LA PASSION D'UNE REINE

UNE IMMORTELLE HISTOIRE

D'AMOUR

avec  
**GINO CERVI ★ LEONORA RUFFO ★ GINO LEURINI ★ MARINA BERTI**

PARLÉ FRANÇAIS

EN PREMIÈRE VISION

LOCATION: TEL. 5 21 12

**EN 5 À 7**

SAMEDI ET DIMANCHE  
à 17 h. 30

LUNDI à 15 heures

PARLÉ FRANÇAIS

UNE HISTOIRE EPOUSTOFLANTE  
de l'humour... de la joie... de la gaieté... de l'amour... et du rire  
**LA FORTUNE S'AMUSE**

avec  
**JAMES STEWART et BARBARA HALE**

**Les vacances ouvrières du bâtiment**  
maçonnerie et travaux publics

ont été fixées par la Section neuchâteloise de la Société suisse des Entrepreneurs (districts de Neuchâtel, Boudry, Val-de-Ruz et Val-de-Travers)

**du 10 au 18 août 1953**

Messieurs les architectes, gérants et le public en général sont priés d'en tenir compte dans l'ordonnance de leurs travaux.

# LA VIE NATIONALE

## Peu d'espoir pour le projet financier

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Sur le taux de 25 %, M. Pini, radical tessinois, est d'accord lui aussi. En revanche, il voudrait que le cinquième de la somme ristournée aux cantons soit destinée à renforcer la péréquation financière au profit des cantons économiquement faibles. Au lieu de répartir ce cinquième proportionnellement aux sommes fournies par les contribuables des cantons sous forme d'impôt fédéral direct, on tiendrait compte de la capacité financière de chaque Etat confédéré et du chiffre de sa population.

Enfin, M. Munz, indépendant, estime indigne des cantons de disputer à la Confédération une partie des ressources dont elle a besoin. Plus la part aux recettes fédérales est forte, plus profonde aussi est l'attente à leur autonomie fiscale. C'est pourquoi il propose de limiter la ristourne à 10 %, ce qui serait équitable pour couvrir les frais que leur occasionnerait la perception, pour le compte de la Confédération, de l'impôt de défense nationale.

Une fois encore, M. Weber parvient à convaincre l'assemblée que la solution recommandée par le Conseil fédéral est la bonne. Après divers votes préliminaires, la majorité se prononce pour une restitution aux cantons du 20 % des sommes perçues par la Con-

fédération au titre d'impôt de défense nationale.

La Chambre rejette ensuite par 100 voix contre 46 une proposition socialiste qui reprend l'idée des suppléments à l'impôt de défense nationale pour amortir les dépenses du programme d'armement, idée que le peuple a repoussée le 6 juillet 1952.

Les autres dispositions passent dans le texte proposé par la commission et, lassé déjà de ces interminables débats, le Conseil national refuse de rouvrir la discussion sur deux articles importants, le frein aux dépenses et l'impôt compensatoire, comme le proposaient MM. Haeblerlin, président du groupe radical, et Grütter, président du groupe socialiste.

**Un vote de basard**

Il est temps enfin de voter sur l'ensemble. Mais voici que pleuvent les déclarations : celle des socialistes d'abord, qui voteront contre, parce que déçus, sur toute la ligne ; celle des fédéralistes ensuite, qui s'expriment par l'organe de M. Perréard, et qui reprochent au projet de ne rien prévoir du côté des économies et de la réduction de l'appareil administratif ; celle des populistes, celle d'une partie du groupe catholique qui n'est pas satisfait de la manière dont a été réglée la péréquation financière intercantonale. Qui donc votera pour ?

De fait, les scrutateurs ne comptent que 72 députés qui acceptent le projet, alors que 71 le repoussent.

Ainsi, après dix jours de débat, il ne se trouve qu'une seule voix de majorité pour le projet financier. C'est un très mauvais résultat qui ne laisse guère d'espoir pour le jour du scrutin populaire.

En fin de séance de relevé, la Chambre repousse un « postulat » socialiste qui demande un nouvel examen du programme d'armement. Le Conseil fédéral prépare un rapport à ce sujet. Le « postulat » est donc superflu.

La durée des débats financiers empêche le Conseil national de discuter avant la fin de la session, fixée à vendredi, le statut du lait. Cet aimable projet agrémente la session de juin.

G. P.

### Bulletin de bourse

ZURICH		
OBLIGATIONS	24 mars	25 mars
3 1/2 % Fédéral 1941	101.80%	101.80% d
3 1/2 % Fédéral 1942	105.90%	105.90% d
3 % C.F.P. 1903	104.75%	104.75% d
3 % C.F.P. 1908	104.75%	104.75% d
3 % C.F.P. 1938	103.75%	103.75% d

ACTIONS		
Un. Banques Suisses	1128	1130
Société Banque Suisse	990	993
Crédit Suisse	1006	1012
Electro Watt	1103	1110
Mot.-Col. de Fr. 500	791	793
S.A.E.G., série I	55	55 1/2
Italo-Suisse, priv.	125	125
Ressourçants, Zurich	7800	7800
Winterthur Accltd.	5500	5575
Zurich Accidents	8625	8650
Aar et Tessin	1190	1180
Saurer	1110	1113
Aluminium	2340	2335
Bally	812	820
Brown Boveri	1165	1165
Pfister	1185	1185
Lonza	980	980
Nestlé Alimentana	1663	1660
Sulzer	2220	2222
Baltimore	124	129
Pennsylvania	98 1/2	98 1/2
Italo-Argentine	25	25
Royal Dutch Cy	355 1/2	365 1/2
Sodeco	25 1/2	25 1/2
Standard Oil	317	319 1/2
Du Pont de Nemours	420	422
General Electric	310	310
General Motors	288	289 1/2
International Nickel	193 1/2	194
Kennecott	326	329
Montgomery Ward	289	278 1/2
National Distillers	89 1/2	89 1/2
Allumettes B	49	50
U. States Steel	176.60	178 1/2

BALE		
Ciba	2980	2970
Schering	825	825
Sandoz	8050	8030
Geigy, nom.	2650	2675
Hoffmann - La Roche (bon de jouissance)	6040	6100

LAUSANNE		
B. C. Vaudoise	790	790
Crédit Fonc. Vaudois	792.50	795
Romande d'Electricité	495	495
Châbles Cossonay	2675	2675
Caux et Ciments	1050	1050

GENÈVE		
Ameroseo	182	183
Aramayo	9	9 1/2
Chartered	34 1/2	35
Gardly	207	207
Physique porteur	290	290
Sécheron porteur	512	515
S. K. F.	270	268

### Bourse de Neuchâtel

ACTIONS		
Banque Nationale	775	775
Crédit Fonc. Neuchâtel	715	710
La Neuchâteloise as g.	1100	1100
Câbles élec. Cortaillod	8200	8200
Ed. Dubled & Cie	1400	1400
Ciment Portland	2900	2900
Tramways Neuchâtel	515	515
Suchard Holding S.A.	355	355
Etabliss. Perrenoud	550	550

OBLIGATIONS		
Etat Neuchâtel. 2 1/2 % 1932	104.75	104.75 d
Etat Neuchâtel. 3 1/2 % 1938	100.25	100.25 d
Etat Neuchâtel. 3 1/2 % 1942	104	104
Com. Neuch. 3 1/2 % 1937	101.25	101.25 d
Com. Neuch. 3 1/2 % 1947	102.50	102.50 d
Ch.-de-Fonds 4 % 1931	103	103
Tram. Neuch. 3 1/2 % 1946	102	102
Klaus	3 1/2 % 1938	101.50 d
Suohard	3 % 1950	101
Taux d'escompte Banque nationale 1 1/2 %		

Billets de banque étrangers		
	Achat	Vente
France	1.07	1.10
U. S. A.	4.27	4.30
Angleterre	11.25	11.40
Belgique	6.10	6.30
Hollande	108	110
Italie	0.67 1/2	0.70
Allemagne	92	94
Autriche	16.45	16.85
Espagne	9.90	10.10
Portugal	14.60	15

**Marché libre de l'or**

Pièces suisses . . . . . 38.-/40.-  
françaises . . . . . 38.-/40.-  
anglaises . . . . . 45.-/48.-  
américaines . . . . . 9.-/10.-  
lingots . . . . . 5.500.-/5.200.-

Icha non compris

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque cantonale neuchâteloise.

### Les négociations franco-suisse ont commencé mardi à Paris

Les négociations franco-suisse pour le renouvellement des accords économiques conclus le 1er novembre 1952 et venant à expiration le 31 mars 1953, ont commencé, mardi, à Paris.

Le geste spectaculaire de la Grande-Bretagne atténuant la rigueur de ses restrictions d'importations pourrait, peut-être, avoir une répercussion favorable sur le programme français d'importations et, par conséquent, sur le sort des pourparlers qui viennent de commencer entre la France et la Suisse. Mais, sans doute, cet espoir est un peu prématuré, car le gouvernement britannique, lequel semble avoir été quelque peu surpris par l'attitude des Anglais.

### Mandats d'arrêt contre MM. Frachon et Dufriche

PARIS, 25 (A.F.P.). — Les mandats d'amener décernés contre MM. Benoit Frachon, secrétaire général de la C.G.T., et Marcel Dufriche, membre dirigeant de cette organisation, ont été transformés en mandats d'arrêt par les juges d'instruction détachés au Parquet militaire et chargés de l'instruction de l'affaire du « complot contre la sûreté extérieure de l'Etat et de la participation à une entreprise de démoralisation de l'armée ».

Des ordres ont été donnés aux différentes polices de France afin qu'elles en assurent l'exécution.

### Alain Le Leap aurait fait des aveux embarrassants pour les leaders de la C.G.T.

PARIS, 25 (A.F.P.). — Les dirigeants cégétistes André Tollet et Lucien Molino, ainsi que le rédacteur en chef de « Humanité », André Stil, tous trois arrêtés mardi, ont demandé, par l'organe de leurs défenseurs, à M. Michel, juge d'instruction par qui ils ont été inculpés et placés sous mandat de dépôt, leur mise en liberté provisoire.

### Remaniement ministériel en Tchécoslovaquie

VIENNE, 25 (A.F.P.). — Radio-Prague annonce un remaniement ministériel. Deux nouveaux présidents du Conseil adjoints ont été nommés, MM. Oldrich Beran, qui était jusqu'ici président du Conseil national (Conseil général) de Prague, et Rudolf Barak, qui était jusqu'ici président du Conseil national de Brno (Conseil général de Moravie). Ce dernier est membre suppléant du comité central du parti depuis le 18 décembre 1952.

En outre, sur sa demande, et pour des raisons de santé, M. Jan Bielek, ministre des mines et forges, a été libéré de ses fonctions et remplacé par M. Josef Reichmayer, jusqu'ici président adjoint de l'Office de planification. Ce dernier est remplacé par M. Jaroslav Slama.

Tous ces dirigeants sont des « hommes nouveaux ».

### M. Siroky ne procédera pas à de grands changements dans son ministère

LONDRES, 26 (Reuter). — M. Siroky, nouveau président du Conseil tchécoslovaque a annoncé, mercredi soir, qu'il avait l'intention de gouverner le pays, après la mort de Gottwald, avec le ministère actuel, sans procéder à de grands changements.

En ce qui concerne la direction des affaires de Tchécoslovaquie s'inspire de l'exemple de l'U.R.S.S. dont les nouveaux chefs sont d'étroits collaborateurs de Staline.

### L'U.R.S.S. connaîtrait les perfectionnements des avions britanniques

LONDRES, 25 (Reuter). — Le député travailliste George Wigg a affirmé que les perfectionnements réalisés par les usines britanniques dans le domaine de la construction des avions à réaction étaient connus au bout d'un mois en Russie. M. Wigg a ajouté que les récepteurs des appareils « Mig » servant en Corée, étaient munis de ces perfectionnements.

### La légation des Etats-Unis à Berne élevée au rang d'ambassade

BERNE, 25. — Le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique a pris la décision, après avoir reçu l'agrément du Conseil fédéral, d'élever sa légation en Suisse au rang d'ambassade.

### Le rapport financier du Conseil d'Etat de Genève pour 1952

GENÈVE, 24. — Le Conseil d'Etat vient de faire paraître son rapport sur l'exercice financier de l'Etat en 1952. Les recettes sont définitivement arrêtées à la somme de 100,406,997 fr. et les dépenses à 97,917,787 fr.; l'excédent de recettes est donc de 2,489,209 fr. En tenant compte des amortissements effectués, le compte d'Etat accuse un boni de 5,870,840 fr.

Le gouvernement demande au Grand Conseil de lui ouvrir un crédit de 1,881,236 fr. pour faire face aux crédits supplémentaires et extraordinaires votés en 1952.

### Une avalanche fait deux victimes à la Lenk

LA LENK, 25. — Mardi après-midi, une avalanche est descendue à Schaudal, près de la Lenk, et a emporté deux hommes qui travaillaient dans la forêt. Bien qu'une colonne de secours se soit rendue immédiatement sur les lieux, les deux victimes ont succombé. Il s'agit de MM. Jacob Lempen-Kummer, de Boden, marié, et de M. Armin Klopfenstein, célibataire, de Bleiken.

### Les secrétaires communistes exclus par la F.O.B.B. à Bâle

BALE, 23. — La section bâloise de la F.O.B.B. a tenu son assemblée générale. Elle n'a pas réélu son président, M. Werner Melli, communiste, et tous les fonctionnaires communistes de cette section en fonction depuis plusieurs années.

# DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

## Après les perquisitions et les arrestations de mardi

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

A côté d'un parlement qui ergote depuis six mois sur le point de savoir s'il convient ou non de lever l'immunité parlementaire de cinq députés communistes (dont Jacques Ducloux et André Marty) impliqués dans le complot permanent du parti communiste contre la sûreté extérieure de l'Etat, il faut honnêtement convenir que le gouvernement a, cette fois-ci et une fois de plus, fait preuve d'un courage certain.

M.-G. G.

### Mandats d'arrêt contre MM. Frachon et Dufriche

PARIS, 25 (A.F.P.). — Les mandats d'amener décernés contre MM. Benoit Frachon, secrétaire général de la C.G.T., et Marcel Dufriche, membre dirigeant de cette organisation, ont été transformés en mandats d'arrêt par les juges d'instruction détachés au Parquet militaire et chargés de l'instruction de l'affaire du « complot contre la sûreté extérieure de l'Etat et de la participation à une entreprise de démoralisation de l'armée ».

Des ordres ont été donnés aux différentes polices de France afin qu'elles en assurent l'exécution.

### Alain Le Leap aurait fait des aveux embarrassants pour les leaders de la C.G.T.

PARIS, 25 (A.F.P.). — Les dirigeants cégétistes André Tollet et Lucien Molino, ainsi que le rédacteur en chef de « Humanité », André Stil, tous trois arrêtés mardi, ont demandé, par l'organe de leurs défenseurs, à M. Michel, juge d'instruction par qui ils ont été inculpés et placés sous mandat de dépôt, leur mise en liberté provisoire.

### Remaniement ministériel en Tchécoslovaquie

VIENNE, 25 (A.F.P.). — Radio-Prague annonce un remaniement ministériel. Deux nouveaux présidents du Conseil adjoints ont été nommés, MM. Oldrich Beran, qui était jusqu'ici président du Conseil national (Conseil général) de Prague, et Rudolf Barak, qui était jusqu'ici président du Conseil national de Brno (Conseil général de Moravie). Ce dernier est membre suppléant du comité central du parti depuis le 18 décembre 1952.

En outre, sur sa demande, et pour des raisons de santé, M. Jan Bielek, ministre des mines et forges, a été libéré de ses fonctions et remplacé par M. Josef Reichmayer, jusqu'ici président adjoint de l'Office de planification. Ce dernier est remplacé par M. Jaroslav Slama.

Tous ces dirigeants sont des « hommes nouveaux ».

### M. Siroky ne procédera pas à de grands changements dans son ministère

LONDRES, 26 (Reuter). — M. Siroky, nouveau président du Conseil tchécoslovaque a annoncé, mercredi soir, qu'il avait l'intention de gouverner le pays, après la mort de Gottwald, avec le ministère actuel, sans procéder à de grands changements.

En ce qui concerne la direction des affaires de Tchécoslovaquie s'inspire de l'exemple de l'U.R.S.S. dont les nouveaux chefs sont d'étroits collaborateurs de Staline.

### L'U.R.S.S. connaîtrait les perfectionnements des avions britanniques

LONDRES, 25 (Reuter). — Le député travailliste George Wigg a affirmé que les perfectionnements réalisés par les usines britanniques dans le domaine de la construction des avions à réaction étaient connus au bout d'un mois en Russie. M. Wigg a ajouté que les récepteurs des appareils « Mig » servant en Corée, étaient munis de ces perfectionnements.

### La légation des Etats-Unis à Berne élevée au rang d'ambassade

BERNE, 25. — Le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique a pris la décision, après avoir reçu l'agrément du Conseil fédéral, d'élever sa légation en Suisse au rang d'ambassade.

### Le rapport financier du Conseil d'Etat de Genève pour 1952

GENÈVE, 24. — Le Conseil d'Etat vient de faire paraître son rapport sur l'exercice financier de l'Etat en 1952. Les recettes sont définitivement arrêtées à la somme de 100,406,997 fr. et les dépenses à 97,917,787 fr.; l'excédent de recettes est donc de 2,489,209 fr. En tenant compte des amortissements effectués, le compte d'Etat accuse un boni de 5,870,840 fr.

Le gouvernement demande au Grand Conseil de lui ouvrir un crédit de 1,881,236 fr. pour faire face aux crédits supplémentaires et extraordinaires votés en 1952.

### Une avalanche fait deux victimes à la Lenk

LA LENK, 25. — Mardi après-midi, une avalanche est descendue à Schaudal, près de la Lenk, et a emporté deux hommes qui travaillaient dans la forêt. Bien qu'une colonne de secours se soit rendue immédiatement sur les lieux, les deux victimes ont succombé. Il s'agit de MM. Jacob Lempen-Kummer, de Boden, marié, et de M. Armin Klopfenstein, célibataire, de Bleiken.

### Les secrétaires communistes exclus par la F.O.B.B. à Bâle

BALE, 23. — La section bâloise de la F.O.B.B. a tenu son assemblée générale. Elle n'a pas réélu son président, M. Werner Melli, communiste, et tous les fonctionnaires communistes de cette section en fonction depuis plusieurs années.

### Les intentions de M. Frachon

PARIS, 26 (A.F.P.). — M. Benoit Frachon, secrétaire général de la C.G.T., contre lequel un mandat d'arrêt a été lancé mercredi, annonce dans l'« Humanité » de jeudi matin, qu'il refuse d'obéir au mandat lancé contre lui et qu'il entend conserver sa liberté pour continuer à se battre au service de la classe ouvrière.

M. Frachon invite à une riposte « rapide et vigoureuse ». Nous pouvons et nous devons transformer cette nouvelle violation des libertés démocratiques en un vaste mouvement populaire pour la défense et la reconquête des libertés.

Après avoir fait appel à « la lucidité, au courage et à l'esprit de décision », M. Frachon conclut : « Ripostez partout, agissez sans relâche, étroitement unis. »

### Les intentions de M. Frachon

PARIS, 26 (A.F.P.). — M. Benoit Frachon, secrétaire général de la C.G.T., contre lequel un mandat d'arrêt a été lancé mercredi, annonce dans l'« Humanité » de jeudi matin, qu'il refuse d'obéir au mandat lancé contre lui et qu'il entend conserver sa liberté pour continuer à se battre au service de la classe ouvrière.

M. Frachon invite à une riposte « rapide et vigoureuse ». Nous pouvons et nous devons transformer cette nouvelle violation des libertés démocratiques en un vaste mouvement populaire pour la défense et la reconquête des libertés.

Après avoir fait appel à « la lucidité, au courage et à l'esprit de décision », M. Frachon conclut : « Ripostez partout, agissez sans relâche, étroitement unis. »

### Les intentions de M. Frachon

PARIS, 26 (A.F.P.). — M. Benoit Frachon, secrétaire général de la C.G.T., contre lequel un mandat d'arrêt a été lancé mercredi, annonce dans l'« Humanité » de jeudi matin, qu'il refuse d'obéir au mandat lancé contre lui et qu'il entend conserver sa liberté pour continuer à se battre au service de la classe ouvrière.

M. Frachon invite à une riposte « rapide et vigoureuse ». Nous pouvons et nous devons transformer cette nouvelle violation des libertés démocratiques en un vaste mouvement populaire pour la défense et la reconquête des libertés.

Après avoir fait appel à « la lucidité, au courage et à l'esprit de décision », M. Frachon conclut : « Ripostez partout, agissez sans relâche, étroitement unis. »

### Les intentions de M. Frachon

PARIS, 26 (A.F.P.). — M. Benoit Frachon, secrétaire général de la C.G.T., contre lequel un mandat d'arrêt a été lancé mercredi, annonce dans l'« Humanité » de jeudi matin, qu'il refuse d'obéir au mandat lancé contre lui et qu'il entend conserver sa liberté pour continuer à se battre au service de la classe ouvrière.

M. Frachon invite à une riposte « rapide et vigoureuse ». Nous pouvons et nous devons transformer cette nouvelle violation des libertés démocratiques en un vaste mouvement populaire pour la défense et la reconquête des libertés.

Après avoir fait appel à « la lucidité, au courage et à l'esprit de décision », M. Frachon conclut : « Ripostez partout, agissez sans relâche, étroitement unis. »

### Les intentions de M. Frachon

PARIS, 26 (A.F.P.). — M. Benoit Frachon, secrétaire général de la C.G.T., contre lequel un mandat d'arrêt a été lancé mercredi, annonce dans l'« Humanité » de jeudi matin, qu'il refuse d'obéir au mandat lancé contre lui et qu'il entend conserver sa liberté pour continuer à se battre au service de la classe ouvrière.

M. Frachon invite à une riposte « rapide et vigoureuse ». Nous pouvons et nous devons transformer cette nouvelle violation des libertés démocratiques en un vaste mouvement populaire pour la défense et la reconquête des libertés.

Après avoir fait appel à « la lucidité, au courage et à l'esprit de décision », M. Frachon conclut : « Ripostez partout, agissez sans relâche, étroitement unis. »

### Les intentions de M. Frachon

PARIS, 26 (A.F.P.). — M. Benoit Frachon, secrétaire général de la C.G.T., contre lequel un mandat d'arrêt a été lancé mercredi, annonce dans l'« Humanité » de jeudi matin, qu'il refuse d'obéir au mandat lancé contre lui et qu'il entend conserver sa liberté pour continuer à se battre au service de la classe ouvrière.

M. Frachon invite à une riposte « rapide et vigoureuse ». Nous pouvons et nous devons transformer cette nouvelle violation des libertés démocratiques en un vaste mouvement populaire pour la défense et la reconquête des libertés.

Après avoir fait appel à « la lucidité, au courage et à l'esprit de décision », M. Frachon conclut : « Ripostez partout, agissez sans relâche, étroitement unis. »

### Les intentions de M. Frachon

PARIS, 26 (A.F.P.). — M. Benoit Frachon, secrétaire général de la C.G.T., contre lequel un mandat d'arrêt a été lancé mercredi, annonce dans l'« Humanité » de jeudi matin, qu'il refuse d'obéir au mandat lancé contre lui et qu'il entend conserver sa liberté pour continuer à se battre au service de la classe ouvrière.

M. Frachon invite à une riposte « rapide et vigoureuse ». Nous pouvons et nous devons transformer cette nouvelle violation des libertés démocratiques en un vaste mouvement populaire pour la défense et la reconquête des libertés.

Après avoir fait appel à « la lucidité, au courage et à l'esprit de décision », M. Frachon conclut : « Ripostez partout, agissez sans relâche, étroitement unis. »

### Les intentions de M. Frachon

PARIS, 26 (A.F.P.). — M. Benoit Frachon, secrétaire général de la C.G.T., contre lequel un mandat d'arrêt a été lancé mercredi, annonce dans l'« Humanité » de jeudi matin, qu'il refuse d'obéir au mandat lancé contre lui et qu'il entend conserver sa liberté pour continuer à se battre au service de la classe ouvrière.

M. Frachon invite à une riposte « rapide et vigoureuse ». Nous pouvons et nous devons transformer cette nouvelle violation des libertés démocratiques en un vaste mouvement populaire pour la défense et la reconquête des libertés.

Après avoir fait appel à « la lucidité, au courage et à l'esprit de décision », M. Frachon conclut : « Ripostez partout, agissez sans relâche, étroitement unis. »

### Les intentions de M. Frachon

PARIS, 26 (A.F.P.). — M. Benoit Frachon, secrétaire général de la C.G.T., contre lequel un mandat d'arrêt a été lancé mercredi, annonce dans l'« Humanité » de jeudi matin, qu'il refuse d'obéir au mandat lancé contre lui et qu'il entend conserver sa liberté pour continuer à se battre au service de la classe ouvrière.

M. Frachon invite à une riposte « rapide et vigoureuse ». Nous pouvons et nous devons transformer cette nouvelle violation des libertés démocratiques en un vaste mouvement populaire pour la défense et la reconquête des libertés.

Après avoir fait appel à « la lucidité, au courage et à l'esprit de décision », M. Frachon conclut : « Ripostez partout, agissez sans relâche, étroitement unis. »

### Les intentions de M. Frachon

PARIS, 26 (A.F.P.). — M. Benoit Frachon, secrétaire général de la C.G.T., contre lequel un mandat d'arrêt a été lancé mercredi, annonce dans l'« Humanité » de jeudi matin, qu'il refuse d'obéir au mandat lancé contre lui et qu'il entend conserver sa liberté pour continuer à se battre au service de la classe ouvrière.

M. Frachon invite à une riposte « rapide et vigoureuse ». Nous pouvons et nous devons transformer cette nouvelle violation des libertés démocratiques en un vaste mouvement populaire pour la défense et la reconquête des libertés.

Après avoir fait appel à « la lucidité, au courage et à l'esprit de décision », M. Frachon conclut : « Ripostez partout, agissez sans relâche, étroitement unis. »

### Les intentions

# A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

## LA VILLE

### AU JOUR LE JOUR

#### Les soucis des créateurs de beauté

Il y a dans le canton une cinquantaine d'exploitations horticoles. Les horticulteurs fleuristes vivent principalement de la production de plants de printemps et de fleurs coupées; ces dernières sont vendues en général au commerce spécialisé des villes.

Or, le malaise règne sur le marché des fleurs et nos horticulteurs neuchâtelois, la plupart de petits exploitants, se demandent s'ils pourront encore longtemps faire face aux conditions économiques actuelles.

Récemment, des tulipes coupées ont été mises en vente par de grandes entreprises de distribution au prix de 25 centimes pièce. Nos horticulteurs n'incriminent pas ces entreprises, mais les fournisseurs hollandais. Ceux-ci ont vendu l'automne dernier les oignons de tulipes 20 francs le cent. Les horticulteurs ont fait hiverner ces oignons, ont eu de gros frais généraux pour le chauffage des serres et, au moment où ils veulent vendre leur production en fleurs coupées au commerce de détail, ils doivent constater que leur prix de revient est supérieur au prix de vente pratiqué par les grandes entreprises précitées. Ils ne comprennent pas comment les producteurs hollandais, qui étaient soumis jusqu'ici à des normes de prix fixées par leur gouvernement, peuvent jouer sur deux tableaux, défavorisant ainsi, rendant même presque inutile, la production en Suisse de fleurs coupées.

Nos horticulteurs fleuristes demandent de pouvoir gagner leur vie, modestement. Ils ne sont pas nombreux ceux qui peuvent employer une main-d'œuvre salariée. L'entreprise familiale est de règle dans la profession. Mais que deviendrait-elle si elle ne peut plus compter sur un revenu assuré?

Les fleurs ne sont pas synonymes de joie pour tous, actuellement.

NEMO.

### CHRONIQUE ARTISTIQUE

#### A l'exposition des femmes peintres et sculpteurs

Violette de sa complaisance à notre égard et de sa modestie. A. En terminant ici-même son excellent article sur l'exposition au Musée des beaux-arts de la section neuchâteloise des Femmes peintres et sculpteurs suisses par une phrase aussi spirituelle que sibylline. Elle ne pouvait, assurait-elle, parler des œuvres d'une certaine Alice Peillon qu'elle fut à leur égard particulièrement documentée. Cette allusion appelle une mise au point qui soit en même temps un hommage rendu à l'une des plus sensibles, des plus intelligentes, des plus courageusement personnelles de nos artistes. Car il faut du courage aujourd'hui pour se soumettre à la nature. Son riche tempérament d'une absolue sincérité, est tour à tour ou tout à la fois celui d'un poète et celui d'un humoriste.

En cette exposition printanière, c'est le poète qui s'affirme. Poète de paysages familiers, parfois rendus avec une étonnante grandeur. Ainsi ce large contour de « Thielle », entre les saules roux, ainsi ces « Feux d'automne » mêlant leurs fumées au tumulte des nuages, dramatisant le ciel. Les pastels — « Rue des Granges », « Lac de Morat » — ont un charme de vérité, d'intimité qui n'appartient qu'à Alice Peillon. Et que dire de « Hiver au-dessus de Corcelles », de la densité de la neige, à la fois si lourde et si légère, du ciel vert pâle ouvert, à l'horizon, entre les brouillards? Le silence y règne, un silence qui n'est pas absence, mais, au contraire, discrète présence de l'artiste. De plus en plus, il nous apparaît qu'en art, le monde appartient aux silencieux, tandis que les bavards appartiennent au monde.

D. Bd.

#### Feu de broussailles

Avec le temps sec, les feux de broussailles se multiplient. Hier, à 15 h. 20, les premiers secours sont intervenus au Mail pour maîtriser un feu sinistre. Ils ont posé une conduite et le feu put être rapidement éteint. Cent mètres carrés de terrain ont été consumés.

#### L'assemblée du Service d'escompte

L'assemblée générale annuelle du Service d'escompte neuchâtelois et jurassien a eu lieu hier en notre ville, sous la présidence de M. Georges Marti, de Cernier. Au cours du dîner qui réunit le soir plus de cent vingt sociétaires à Beau-Rivage, le président se plut à relever l'effort déployé au cours de l'année écoulée par le commerce de détail pour se mettre toujours mieux au service du consommateur. Nous publions prochainement un extrait du rapport du conseil d'administration.

#### Un cycliste renversé par le trolleybus

Hier, vers 18 heures, le trolleybus revenant de Serrières, a accroché un cycliste à la rue Tivoli. Celui-ci a été légèrement blessé au coude gauche et à la hanche.

#### À ZURICH

#### La Feuille d'avis de Neuchâtel est en vente dans les dépôts suivants:

kiosques de la gare principale  
kiosques Sihbrücke  
kiosques: Bösrenturm, Paradeplatz, Bellevueplatz  
kiosque Werdmühle, Bahnhofstrasse  
kiosque KABAG, Bederstrasse 93  
kiosques des gares: Örlikon, Wiedikon Enge, Stadelhofen

## Le Conseil communal accepte de modifier le système de perception des impôts

L'échéance serait fixée uniformément au 5 décembre, la surtaxe de 1% serait supprimée et un escompte de 2% serait accordé pour tout paiement effectué jusqu'au 31 juillet

Le Conseil général de Neuchâtel, répondant enfin au vœu de la majorité des contribuables, avait accepté en février dernier les deux motions, l'une radicale et l'autre socialiste, demandant au Conseil communal de réviser sa rigoureuse politique de perceptions fiscales. M. Paul Rognon, président de la ville, s'était engagé à examiner rapidement la question et à présenter des propositions lors d'une prochaine séance du législatif. C'est maintenant chose faite. Le Conseil communal vient en effet d'adresser un rapport à ce sujet aux conseillers généraux.

### Le système actuel

On sait que le système actuel prévoit un délai de paiement extrêmement bref. Un grand nombre de contribuables ne pouvaient pas payer leur bordereau communal à l'échéance, et cela d'autant plus qu'ils venaient d'acquitter leurs impôts cantonaux. Ils devaient donc verser une surtaxe de 1% sur les sommes payées dans les trente jours suivant l'échéance et de 3% sur les sommes payées ultérieurement, ce qui était manifestement exagéré.

### Les propositions du Conseil communal

Le Conseil communal déclare d'emblée, dans son rapport, que l'application pure et simple des propositions des deux motions ne se heurterait à des difficultés d'ordre pratique. Dans ces conditions, il a cherché, en s'inspirant de ce qui se fait ailleurs, à trouver un système simple, donnant satisfaction au plus grand nombre de contribuables possible et qui ne porte pas préjudice au service du timbre-impôt, dont l'utilité est, selon lui, incontestable. Combinant les principes contenus dans les deux motions, il fait les propositions suivantes au Conseil général:

Il paraît normal que, dans toute la mesure du possible, chaque contribuable soit mis à pied d'égalité quant à l'échéance de son bordereau d'impôt. Nous touchons ici un des inconvénients du système actuel, qu'il s'agisse de l'impôt direct ou de l'impôt communal. Les uns sont obligés de s'acquitter de leurs contributions à l'Etat en juin et à la commune en août, alors que d'autres sont appelés à régler

### Echéance unique

L'échéance des bordereaux devrait donc être unique. Le Conseil communal propose de la fixer dorénavant au 5 décembre de chaque année pour tous les contribuables dont l'impôt direct serait payable avant le 5 novembre.

Comme nous n'avons pas la possibilité de modifier les dispositions de la loi cantonale sur les contributions directes, force nous serait de respecter le délai de trente jours, comme actuellement déjà, pour tous les cas dont l'échéance de l'impôt direct serait postérieure au 5 novembre. Mais ces cas ne sont en réalité qu'une petite minorité et nous ne sommes malheureusement pas à même d'apporter un remède à cet état de choses, qui est lié à la procédure de taxation.

### Suppression de la surtaxe de 1%

En outre, le Conseil communal propose de supprimer purement et simplement la surtaxe de 1% réclamée aux contribuables qui ne paient que dans les trente jours suivant l'échéance de leur bordereau. La surtaxe de 3% subsisterait seule; elle serait exigée dès le 31me jour après l'échéance du bordereau. De ce fait, aucune taxe ne serait plus encaissée pour des impôts n'ayant pas été payés jusqu'au 31 décembre.

Cette innovation aurait ainsi l'avantage de permettre, dans le mois suivant l'échéance, d'informer le contribuable qui n'a pas payé son impôt communal dans les délais (au plus tôt le 5 décembre) que dès le 5 janvier, la surtaxe de 3% sera incluse en même temps que le compte sera remis à l'huissier-percepteur. Il n'en résulterait ainsi aucun retard dans les opérations de bouclement, ce qui ne pourrait être assuré avec l'échéance fixée au 31 décembre.

### Répercussions financières

Dans sa conclusion, le Conseil communal note qu'il est difficile d'évaluer les

### répercussions financières des mesures envisagées.

Si l'on admet que le 50% de l'impôt sera payé avant le 31 juillet, ce serait une somme de 60.000 fr. environ qu'il faudrait compter au titre d'escompte. A ce moment, il y aurait lieu d'ajouter les frais d'administration supplémentaires qu'il est encore plus difficile de chiffrer. Nous n'aurons-t-il une nouvelle machine comptable à la main-d'œuvre supplémentaire? Nous ne pouvons le dire, seule l'expérience le montrera.

### Pas de réduction d'impôt

Dans l'état actuel des choses, nous sommes à l'avis que nous devons supporter ces frais supplémentaires en respectant l'effort que nous demandons aux contribuables de notre ville. En revanche, une réduction des impôts ne peut être envisagée. Les charges auxquelles la ville doit faire face sont trop lourdes, les tâches qui l'attendent encore sont trop importantes pour qu'une telle mesure puisse être prise sans, du même coup, mettre en péril la situation financière et cela à un moment même où l'on commence à sentir un fléchissement de la conjoncture. Par ailleurs, il est bon de préciser que le Conseil d'Etat étudie présentement les modifications qu'il convient de faire subir à la loi sur les impositions directes. Des aménagements doivent être apportés à des dispositions dont l'application s'est révélée trop rigide et trop sévère. Il en résultera donc des allègements, dont certains auront leurs répercussions sur le rendement des impôts communaux aussi. C'est au vu des propositions du Conseil d'Etat seulement qu'il sera possible de se rendre compte de leur incidence sur nos propres finances.

Nous pensons avoir fait le maximum de ce qu'il est possible d'envisager dans les circonstances présentes. Nous avons cherché à ne proposer que l'introduction de mesures simples et pratiques tirées des propositions contenues dans les deux motions acceptées par le Conseil général. En cas d'acceptation, elles pourront être appliquées en 1953 déjà.

Les propositions du Conseil communal sont à notre sens judicieuses, et elles font preuve d'un effort de compréhension que tous les contribuables apprécieront à sa valeur.

J. H.

## AUX MONTAGNES

### Le nouveau lac de Moron est rempli

Le lac de Moron, formé par la retenue des eaux du Doubs au barrage du Châtelot, n'a cessé de se remplir à la faveur de la fonte des neiges. Il a atteint son niveau normal lundi soir. Le lac contient un volume d'eau utilisable de 16 millions de mètres cubes. Le débit du Doubs est actuellement de 40 mètres cubes seconde. Comme l'usine du Torret, où un seul des deux groupes fonctionne, n'emploie que 20 mètres cubes seconde, le surplus est restitué à la rivière par la vanne de fond au pied du barrage. A cet endroit, en aval, doit encore être construit un petit barrage nécessaire à la formation d'un bassin amortisseur dans lequel se jettera le trop-plein du lac du fait du grand barrage de 74 mètres de hauteur.

## LA CHAUX-DE-FONDS

### Le Conseil général vote un crédit d'un million

Le Conseil général a tenu une courte séance mardi à 18 heures, sous la présidence de M. André Yardin. Il a voté un crédit de 1.000.000 fr. pour l'achat d'un domaine aux Eplatures ainsi que plusieurs parcelles de terrain destinées à la construction d'immeubles; l'un d'eux comprendra vingt appartements.

Le crédit d'un million sollicité par le Conseil communal pour favoriser la construction de logements à loyers réduits, a été également adopté à l'unanimité. Cette nouvelle action permettra la création de 400 à 500 appartements qui seront construits au cours de l'année.

### Après un cambriolage

(c) Le voleur arrêté à la suite de la tentative de cambriolage effectuée, mardi soir, au magasin de chaussures Bata, est un jeune homme C. P., qui a déjà à son actif une condamnation. D'après les premiers résultats de l'enquête, il semble avoir agi seul. On ne peut encore dire si les récents cambriolages opérés en ville doivent être portés à son actif.

### Une passante blessée par une avalanche

(c) Mercredi, à 17 heures, une avalanche est subitement tombée du toit de l'immeuble 21, rue Léopold-Robert, sur une jeune fille âgée de 22 ans. Celle-ci souffrant d'une commotion cérébrale, a été conduite à son domicile après avoir reçu les soins d'un médecin.

## VAL-DE-TRAVERS

### Passage de cigognes

(c) Des cigognes ont, pour la première fois ce printemps, passé dans le ciel du Vallon. Au nombre de deux, elles ont fait, mardi, escale dans un jardin de la rue du Temple, à Fleurier, puis ont repris leur envol en direction de Môtiers.

## LES VERRIÈRES

### Un enfant mortellement blessé par une auto

(c) Un tragique accident a vivement ému la population verrisane. Mardi soir, à 18 h. 30, un garçonnet de cinq ans, Jean-Pierre Guenet, se lança inopinément sur la route cantonale, à la hauteur de l'épicerie du Crêt, au moment même où arrivait une automobile des Verrières remontant du Vallon. Le malheureux était inévitablement blessé.

L'enfant grièvement blessé fut transporté à l'Hôpital de Fleurier où malgré tous les soins, il mourut mercredi matin à 6 h. 30. Le petit Jean-Pierre était le cinquième d'une famille de six enfants.

## FLEURIER

### Premières morilles

(c) On nous signale qu'il a été trouvé quelques morilles minuscules dans la montagne, au sud du village. Une promesse printanière de plus...

## JURA BERNOIS

### Accident de chemin de fer à Delémont

Mercredi, à 18 h. 45, une machine de manœuvre a pris en écharpe le train de marchandises avec service de voyageurs 5763 à son arrivée à Delémont. Il est résulté de très graves dégâts matériels, mais tous les voyageurs sont sains et saufs. Une enquête déterminera les responsabilités.

### Vu l'abondance des matières, une partie de notre chronique régionale se trouve en quatrième page.

## Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 25 mars. Température: Moyenne: 9,1; min.: 1,7; max.: 16,4. Baromètre: Moyenne: 731,2. Vent dominant: Direction: calme. Etat du ciel: clair.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)						
Mars	20	21	22	23	24	25
735						
730						
725						
720						
715						
710						
705						
700						

Niveau du lac, du 24 mars, à 7 h.: 429.11  
Niveau du lac du 25 mars, à 7 h.: 429.12

Prévisions du temps: Nord des Alpes: Quelques passages de nuages, autrement très beau. Dans l'après-midi, température atteignant 20 degrés. Légers vents locaux.

Rédacteur responsable: R. Braichet  
Imprimerie Centrale S. A., Neuchâtel

## VAL-DE-RUZ

### Au tribunal de police

(c) Le tribunal de police du Val-de-Ruz a siégé mardi, sous la présidence de M. A. Etter, assisté de M. J.-P. Gruber, substitut-greffier.  
Deux accidents de la circulation ont été évoqués à l'audience; dans le premier, le prévenu, A. E., de Bienna, déclare par écrit s'en remettre à la sentence que prononcera contre lui le tribunal à propos d'un accident de la circulation survenu le 1er mars sur la route de Valangin à Neuchâtel. Le tribunal lui inflige 15 fr. d'amende et 11 fr. de frais.  
Le deuxième accident s'est produit le 18 janvier sur la route de Coffrane à Montmolin; il s'agit d'un simple accrochage entre deux voitures conduites, l'une par G. M., l'autre par G. P., tous deux de Neuchâtel. S'appuyant plus spécialement sur le rapport des agents de police, le tribunal juge C. M., principal responsable, et le condamne à 20 fr. d'amende et 78 fr. de frais.

## GENEVEYS-SUR-COFFRANE

### Déjà des vipères!

(c) M. S. Geissler, ouvrier de la carrière de M. P. Schweingruber a capturé deux vipères la semaine dernière, l'une a été remise à l'autorité communale ces bêtes que l'on préfère voir mortes. Il est rare de pouvoir capturer des vipères au mois de mars.

Mon âme, bénis l'Eternel  
Et n'oublie aucun de ses bienfaits!  
Ps. 103: 2.

Monsieur et Madame Pierre Maumary, leurs enfants et petits-enfants, à Thouray; Madame et Monsieur Gaston Monnier, leurs enfants et petits-enfants, à la Chaux-de-Fonds, à Neuchâtel et à Zurich.

Monsieur et Madame Olivier Maumary et leurs enfants, à Cortaillod, ont le pénible devoir de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de leur chère et regrettée maman, grand-maman et arrière-grand-maman,  
Madame  
veuve Lina MAUMARY  
née MEYER

survenu après une longue maladie dans sa 88me année.  
L'ensevelissement aura lieu à Berne, vendredi 27 mars, à 14 h. 30.  
Berne, Hôpital Salem, le 25 mars 1953.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Hans Jaggi et ses enfants, Anne-Marie, Christian, à Onnens; Madame veuve Frida Perdrisat, à Onnens;  
Monsieur et Madame Francis Perdrisat-Pierrehumbert, à Sauges;  
Mademoiselle Cécile Perdrisat, à Onnens;  
Madame et Monsieur H. Dupraz, à Pully-Nord;  
les familles Cavin-Jaggi, de Berne et à Bienna, ainsi que les familles parentes et alliées, à Corcelles, à Concise, à Onnens, à Bettens, à l'Île, ont la profonde douleur de faire part du décès de  
Madame  
Malvina Jaggi-Perdrisat

leur très chère épouse, maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine et marraine, enlevée à leur tendre affection, après une pénible maladie, à l'âge de 38 ans.  
Le cœur d'une maman est un trésor que Dieu ne donne qu'une fois. Vous qui l'avez connue, plaindez-vous ce qui l'ont perdue.  
L'ensevelissement aura lieu à Onnens, vendredi 27 mars 1953, à 14 heures.  
Culte pour la famille à 13 h. 30.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Avec le Christ elle a souffert, avec Lui, elle est glorifiée.  
Monsieur Frédéric Konzelmann; Monsieur André Konzelmann; Mademoiselle Carmen Konzelmann; Monsieur et Madame Gross-Laubscher et leurs enfants, à Zurich;  
Monsieur et Madame Bunschweiler-Laubscher et leurs enfants, à Zurich; Monsieur et Madame Hübscher-Laubscher et leur fille, à Täuffelen;  
Monsieur et Madame Fritz Laubscher et leurs enfants, à Fribourg;  
Monsieur et Madame Willy Laubscher et leurs enfants, à Täuffelen;  
Monsieur et Madame Paul Laubscher-Laubscher et leurs enfants, à Täuffelen;  
Monsieur et Madame Léon Laubscher, à Täuffelen;  
Monsieur et Madame Hirschy-Laubscher, à La Joux;  
Monsieur et Madame Stähli-Laubscher et leurs enfants, à Lausanne;  
Monsieur et Madame Jacques Laubscher et leurs enfants, à Zurich; Mademoiselle Odile Laubscher, à la Tour-de-Peilz;  
Monsieur et Madame Théodor Laubscher et leur fille, à Bâle.  
Famille R. Konzelmann, à Paris; Madame Illisi-Konzelmann, à Saint-Blaise, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le regret de faire part du décès de  
Madame  
Andrée KONZELMANN-LAUBSCHER

leur chère épouse, mère, sœur, belle-sœur, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui, munie des saints sacrements de l'Eglise, mardi 24 mars, après une longue maladie chrétiennement supportée, à l'âge de 54 ans.  
Saint-Blaise, le 24 mars 1953.  
L'enterrement aura lieu jeudi 26 mars 1953. Départ du domicile, place de la Gare, à 10 heures. Office d'enterrement à l'église catholique de Saint-Blaise, à 10 h. 15.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

leur chère épouse, mère, sœur, belle-sœur, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui, munie des saints sacrements de l'Eglise, mardi 24 mars, après une longue maladie chrétiennement supportée, à l'âge de 54 ans.  
Saint-Blaise, le 24 mars 1953.  
L'enterrement aura lieu jeudi 26 mars 1953. Départ du domicile, place de la Gare, à 10 heures. Office d'enterrement à l'église catholique de Saint-Blaise, à 10 h. 15.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

leur chère épouse, mère, sœur, belle-sœur, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui, munie des saints sacrements de l'Eglise, mardi 24 mars, après une longue maladie chrétiennement supportée, à l'âge de 54 ans.  
Saint-Blaise, le 24 mars 1953.  
L'enterrement aura lieu jeudi 26 mars 1953. Départ du domicile, place de la Gare, à 10 heures. Office d'enterrement à l'église catholique de Saint-Blaise, à 10 h. 15.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

leur chère épouse, mère, sœur, belle-sœur, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui, munie des saints sacrements de l'Eglise, mardi 24 mars, après une longue maladie chrétiennement supportée, à l'âge de 54 ans.  
Saint-Blaise, le 24 mars 1953.  
L'enterrement aura lieu jeudi 26 mars 1953. Départ du domicile, place de la Gare, à 10 heures. Office d'enterrement à l'église catholique de Saint-Blaise, à 10 h. 15.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

leur chère épouse, mère, sœur, belle-sœur, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui, munie des saints sacrements de l'Eglise, mardi 24 mars, après une longue maladie chrétiennement supportée, à l'âge de 54 ans.  
Saint-Blaise, le 24 mars 1953.  
L'enterrement aura lieu jeudi 26 mars 1953. Départ du domicile, place de la Gare, à 10 heures. Office d'enterrement à l'église catholique de Saint-Blaise, à 10 h. 15.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

leur chère épouse, mère, sœur, belle-sœur, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui, munie des saints sacrements de l'Eglise, mardi 24 mars, après une longue maladie chrétiennement supportée, à l'âge de 54 ans.  
Saint-Blaise, le 24 mars 1953.  
L'enterrement aura lieu jeudi 26 mars 1953. Départ du domicile, place de la Gare, à 10 heures. Office d'enterrement à l'église catholique de Saint-Blaise, à 10 h. 15.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

leur chère épouse, mère, sœur, belle-sœur, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui, munie des saints sacrements de l'Eglise, mardi 24 mars, après une longue maladie chrétiennement supportée, à l'âge de 54 ans.  
Saint-Blaise, le 24 mars 1953.  
L'enterrement aura lieu jeudi 26 mars 1953. Départ du domicile, place de la Gare, à 10 heures. Office d'enterrement à l'église catholique de Saint-Blaise, à 10 h. 15.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

leur chère épouse, mère, sœur, belle-sœur, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui, munie des saints sacrements de l'Eglise, mardi 24 mars, après une longue maladie chrétiennement supportée, à l'âge de 54 ans.  
Saint-Blaise, le 24 mars 1953.  
L'enterrement aura lieu jeudi 26 mars 1953. Départ du domicile, place de la Gare, à 10 heures. Office d'enterrement à l'église catholique de Saint-Blaise, à 10 h. 15.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

leur chère épouse, mère, sœur, belle-sœur, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui, munie des saints sacrements de l'Eglise, mardi 24 mars, après une longue maladie chrétiennement supportée, à l'âge de 54 ans.  
Saint-Blaise, le 24 mars 1953.  
L'enterrement aura lieu jeudi 26 mars 1953. Départ du domicile, place de la Gare, à 10 heures. Office d'enterrement à l'église catholique de Saint-Blaise, à 10 h. 15.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

leur chère épouse, mère, sœur, belle-sœur, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui, munie des saints sacrements de l'Eglise, mardi 24 mars, après une longue maladie chrétiennement supportée, à l'âge de 54 ans.  
Saint-Blaise, le 24 mars 1953.  
L'enterrement aura lieu jeudi 26 mars 1953. Départ du domicile, place de la Gare, à 10 heures. Office d'enterrement à l'église catholique de Saint-Blaise, à 10 h. 15.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

leur chère épouse, mère, sœur, belle-sœur, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui, munie des saints sacrements de l'Eglise, mardi 24 mars, après une longue maladie chrétiennement supportée, à l'âge de 54 ans.  
Saint-Blaise, le 24 mars 1953.  
L'enterrement aura lieu jeudi 26 mars 1953. Départ du domicile, place de la Gare, à 10 heures. Office d'enterrement à l'église catholique de Saint-Blaise, à 10 h. 15.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

leur chère épouse, mère, sœur, belle-sœur, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui, munie des saints sacrements de l'Eglise, mardi 24 mars, après une longue maladie chrétiennement supportée, à l'âge de 54 ans.  
Saint-Blaise, le 24 mars 1953.  
L'enterrement aura lieu jeudi 26 mars 1953. Départ du domicile, place de la Gare, à 10 heures. Office d'enterrement à l'église catholique de Saint-Blaise, à 10 h. 15.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

leur chère épouse, mère, sœur, belle-sœur, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui, munie des saints sacrements de l'Eglise, mardi 24 mars, après une longue maladie chrétiennement supportée, à l'âge de 54 ans.  
Saint-Blaise, le 24 mars 1953.  
L'enterrement aura lieu jeudi 26 mars 1953. Départ du domicile, place de la Gare, à 10 heures. Office d'enterrement à l'église catholique de Saint-Blaise, à 10 h. 15.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

leur chère épouse, mère, sœur, belle-sœur, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui, munie des saints sacrements de l'Eglise, mardi 24 mars, après une longue maladie chrétiennement supportée, à l'âge de 54 ans.  
Saint-Blaise, le 24 mars 1953.  
L'enterrement aura lieu jeudi 26 mars 1953. Départ du domicile, place de la Gare, à 10 heures. Office d'enterrement à l'église catholique de Saint-Blaise, à 10 h. 15.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

leur chère épouse, mère, sœur, belle-sœur, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui, munie des saints sacrements de l'Eglise, mardi 24 mars, après une longue maladie chrétiennement supportée, à l'âge de 54 ans.  
Saint-Blaise, le 24 mars 1953.  
L'enterrement aura lieu jeudi 26 mars 1953. Départ du domicile, place de la Gare, à 10 heures. Office d'enterrement à l'église catholique de Saint-Blaise, à 10 h. 15.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

leur chère épouse, mère, sœur, belle-sœur, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui, munie des saints sacrements de l'Eglise, mardi 24 mars, après une longue maladie chrétiennement supportée, à l'âge de 54 ans.  
Saint-Blaise, le 24 mars 1953.  
L'enterrement aura lieu jeudi 26 mars 1953. Départ du domicile, place de la Gare, à 10 heures. Office d'enterrement à l'église catholique de Saint-Blaise, à 10 h. 15.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

leur chère épouse, mère, sœur, belle-sœur, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui, munie des saints sacrements de l'Eglise, mardi 24 mars, après une longue maladie chrétiennement supportée, à l'âge de 54 ans.  
Saint-Blaise, le 24 mars 1953.  
L'enterrement aura lieu jeudi 26 mars 1953. Départ du domicile, place de la Gare, à 10 heures. Office d'enterrement à l'église catholique de Saint-Blaise, à 10 h. 15.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

## Les projets du Conseil communal concernant la Bibliothèque de la ville et le Musée d'histoire naturelle